



HAL
open science

La déforestation des forêts tropicales : entre enjeu politique et problème environnemental

Coralie Menant

► **To cite this version:**

Coralie Menant. La déforestation des forêts tropicales : entre enjeu politique et problème environnemental. Anthropologie sociale et ethnologie. 2019. dumas-02302129

HAL Id: dumas-02302129

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02302129>

Submitted on 1 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Aix-Marseille Université

Département d'Anthropologie

MASTER PROFESSIONNEL

« Anthropologie et métiers du développement durable »

Mémoire de recherche bibliographique

**La déforestation des forêts tropicales: entre enjeu politique
et problème environnemental**

Coralie Menant

Directeurs de recherche : M Jean-marc De Grave et Frédéric Leone

2018-2019

« Les opinions exprimées dans ce mémoire sont celles de l'auteur et ne sauraient en aucun cas engager l'Université de Provence, ni le directeur de mémoire »

Remerciements

La réalisation de ce mémoire a été possible grâce au concours de plusieurs personnes à qui je voudrais témoigner ma gratitude.

Je voudrais tout d'abord remercier mon tuteur pédagogique, M. Jean-Marc De Grave, pour sa patience et ses conseils qui ont permis d'alimenter ma réflexion.

Je souhaiterais aussi remercier M. Frédéric Leone de m'avoir suivi et de m'avoir aidé dans l'écriture de ce mémoire.

Enfin, et pas des moindres, je voudrais exprimer ma reconnaissance à tous mes amis et ma famille qui ont été présents moralement durant la réalisation du mémoire et qui m'ont donné des conseils précieux.

Sommaire

Sommaire.....	4
Tables des sigles et abréviations.....	5
Introduction.....	6
I- Un choix d’objet.....	6
II- Méthodes de recherche bibliographique.....	7
III- La construction de l’objet de recherche.....	9
IV- Méthodologie.....	10
Partie 1 : Un espace forestier, des représentations différentes.....	12
I- des contextes historiques menant aux politiques forestières actuelles.....	12
II- des rapports à la Nature divergents.....	21
III- Du mythe « du bon sauvage » à l’indianisme.....	26
IV- Une violence inhérente à la gestion environnementale.....	33
Partie 2 : Des forêts dans un contexte international et des ressources au service du développement.....	35
I- Un concept dominant : le développement durable.....	35
II- Des outils techniques et économiques.....	39
III- Le cas de l’agrobusiness au Brésil.....	52
Partie 3 : Comment penser l’avenir des questions environnementales : entre action de développement et changement de paradigme	55
I- Les actions de développement.....	55
II- L’intérêt des sciences sociales.....	59
III- Une remise en question du paradigme néolibéraliste.....	61
Conclusion.....	67
Bibliographie.....	70
Filmographie.....	74
Table des matières.....	75

Table des sigles et abréviations

AIBT : Accord International sur les Bois Tropicaux

BM : Banque Mondiale

CDB : Conférence sur la Diversité Biologique

FAO : Food and Agriculture Organization

FSC : Forest Stewardship Council

FUNAI : Fundação National do Indio

GDF : Gestion Durable des Forêts

GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

INCRA : Institut National de la Colonisation et de la Réforme Agraire

PIN : Programme d'Intégration National

OIBT : Organisation Internationale des Bois Tropicaux

ONGI : Organisation Non Gouvernementale Internationale

ONU : Organisation des Nations-Unies

REDD : Reducing Emissions from Deforestation and Degradation

TIPI : Tebang Pilih Tanam Indonesia

TPI : Tebang Pilih Indonesia

UNESCO : Organisation des Nations-Unies pour l'Education, la Science et la Culture

Introduction

I- Un choix d'objet

Les sujets dans les médias autour du changement climatique se font nombreux notamment suite aux épisodes de sécheresse généralisés ainsi que les feux repérés un peu partout dans le monde mais aussi, et c'est d'autant plus alarmant, en Alaska¹ et dans des zones au dessus du cercle polaire, des zones normalement exemptes de ces phénomènes climatiques. En parallèle la notion de développement durable n'a jamais autant eu la cote. Le développement durable serait la solution qui allierait confort de vie et protection de l'environnement. Ce concept m'a toujours interrogé, de part l'histoire de son invention et de ses objectifs : peut-il être une solution efficace pour lutter contre la dégradation de l'environnement ? Ne représente-t-il pas une nouvelle forme de domination des pays dits « du Nord » sur ceux dits « du Sud » ? Quelles politiques mettre en place afin d'arrêter la déforestation dans la prise en compte et dans le bénéfice des populations locales et de la protection de l'environnement ? Qui est-ce qui devrait prendre part à la décision de ces politiques ?

Mon regard et mon questionnement s'est porté par la suite sur le phénomène de la déforestation et de l'utilisation du concept de développement durable dans ce cadre. En effet la déforestation des forêts tropicales est un sujet médiatisé qui cristallise de nombreux enjeux et qui s'intègre particulièrement dans le domaine de l'anthropologie mais aussi du développement par le biais des rapports à l'environnement et des droits des populations autochtones sur leurs territoires ancestraux. La déforestation est un problème qui, bien que seulement présent dans quelques pays, concerne le monde entier par la fonction qu'occupe les forêts dans la lutte contre le changement climatique tout autant que par les ressources qu'elles représentent pour les entreprises internationales. En cela la déforestation s'inscrit dans un monde globalisé régit par l'échange marchand et les décisions concernant la

¹ <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1220551/feu-foret-alaska-arctique-pollution>

déforestation se font au niveau local, national et international. On voit une volonté de protéger l'environnement par le public international. Cependant c'est aussi le phénomène de globalisation qui a entraîné une marchandisation des ressources naturelles qui est une des raisons faisant pression sur les milieux naturels et la biodiversité.

La déforestation est majoritairement présente dans les forêts tropicales et ainsi dans les pays du « Sud ». En effet les forêts boréales et tempérées ne font aujourd'hui plus l'objet de déforestation mais cela fût le cas les siècles derniers.

En questionnant le phénomène de la déforestation et au fil des lectures, on s'aperçoit que ce sujet pose des interrogations sur la perception des forêts et l'imaginaire créé autour d'elles. Ces forêts représentent une perception que nous avons de la nature et comme nous le verrons plus tard expliquent les comportements et actions des différents acteurs en présence. Il s'agit aussi de voir la déforestation comme un phénomène qu'il convient d'analyser de manière globale car elle s'insère dans le domaine politique, économique, culturel, écologique et social. Les lectures réalisées m'ont permis de remettre en question la vision occidental-centrée que nous pouvons avoir et qui réduit les forêts à une vision qui n'est pas universelle. La déforestation s'entrecroise avec la protection de l'environnement dans laquelle s'insère des intérêts marchands rendant l'action plus compliquée. Une vision anthropologique permet de prendre tous les modes de pensée en compte et ainsi proposer des solutions adaptées à chacun sans imposer une vision de la société capitaliste dominante. Benjamin Buclet le résume bien en disant « l'étranger interprète ce qu'il voit selon ses valeurs ; ses objectifs ; ses préoccupations » pouvant ainsi biaiser la réalité dans sa globalité.

II- Méthodes de recherche bibliographique

Afin de faire ce mémoire bibliographique j'ai commencé par rechercher tous les ouvrages qui portaient sur la déforestation des forêts tropicales dans le domaine des sciences sociales.

Les œuvres anthropologiques m'ont permis de voir qu'il y avait différentes visions de l'environnement dans le monde comme le montre Roussel (« [...] d'évidence, la nature des uns n'est pas celle des autres et les espèces et espaces valorisés par les populations rurales ne sont pas forcément ceux que les naturalistes trouvent dignes d'intérêts »). (2005 :134) En parallèle l'anthropologie de la nature s'intéresse aux droits des populations indigènes sur le

territoire qu'ils occupent et le lien à leur environnement. Pour cela la socio-anthropologie dispose d'un certains nombres d'ouvrages portant sur le rôle des ONG et ONGI dans le contexte de la déforestation mais aussi de la légitimation du rôle des populations locales indigènes.

Après ces premières lectures il semblait nécessaire de se pencher sur de l'économie car ce sont en partie pour des raisons marchandes que la déforestation semble ne pouvoir être enrayerée. De plus l'utilisation des services écosystémiques comme solution pour limiter la déforestation rend cette discipline importante dans la compréhension de ce phénomène global.

Bien évidemment des lectures de géographie et d'écologie sont indispensables dans ces recherches puisqu'elles permettent de contextualiser et d'expliquer ce qu'est le phénomène de la déforestation mais aussi les causes avec les différents types d'agriculture/occupation des sols dont la monoculture et l'agriculture itinérante sur brûlis ainsi que l'agrobusiness et la transformation de produits ligneux.

Les lectures d'écologie politique (political ecology) et de sciences politiques permettent de mieux comprendre les enjeux politiques qui se trouvent derrière les forums et conférences mondiales sur l'environnement ainsi que sur les politiques mises en place dans ce cadre. En outre la documentation en relations internationales permet de retracer l'histoire de chaque territoire accueillant une forêt tropicale afin de voir les décisions étatiques prises au cours du siècle dernier et de voir les spécificités de chaque endroit pour agir ensuite localement car « une politique harmonieuse de conservation et de développement durable ne peut plus se concevoir » (Ibid).

Ce qui m'interpelle à la lecture de tous ces ouvrages est le fait que le problème de la déforestation des forêts tropicales n'est pas uniquement un problème environnemental mais relève aussi du phénomène de globalisation et de marchandisation des ressources naturelles qui accroît les pressions déjà existantes sur les forêts tropicales. A cela s'ajoute les enjeux de développement des pays qui aujourd'hui vont de paire avec une croissance économique non pérenne. Cette vision normative venant des pays dits du « Nord » est remise en question par les chercheurs lus qui en parle dans le cas du développement.

Enfin une bibliographie s'attache à l'analyse de la gestion des espaces forestiers à travers des instruments économiques à l'instar du Reducing Emissions from Deforestation and Degradation (REDD) et de labels comme le Forest Stewardship Council (FSC) mais aussi des services écosystémiques donnant une valeur monétaire aux ressources naturelles.

En plus de ces lectures, des films documentaires ont été visionnés concernant la déforestation des forêts primaires tropicales et du développement en Amazonie. Ces films permettent de mettre des images sur les théories et voir la réalité des ravages de la déforestation à travers les cas de déforestation pour la plantation de palmiers à huile en Indonésie et pour la culture du soja ou les pâturages en Amazonie.

III-Construction de l'objet de recherche

Le sujet abordé par ce travail bibliographique aura pour point de départ la notion de développement durable défini dans le rapport de la Commission Mondiale pour l'Environnement et le Développement comme étant un développement qui « répondrait aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». ² La question du développement durable est complexe dans la mesure où s'entremêle nombre d'acteurs à différentes échelles allant du local au régional, national mais aussi international chacun aillant des grilles de lecture mais aussi des besoins et attentes divergentes.

Ce mémoire a comme point central le sujet de la déforestation des forêts primaires tropicales comme phénomène global. Prenons l'étymologie latine d'une forêt primaire : *silva florestis* et qui désigne une forêt en dehors de l'enclos. Cette définition entraîne un questionnement sur l'imaginaire autour de la nature et plus particulièrement des forêts primaires qui seraient vierges et intouchées par l'Homme, imaginaire qui peut être remis en question par les études en sciences sociales et notamment en Anthropologie et Géographie. Il sera question dans cet écrit uniquement des forêts tropicales puisque ce sont elles qui focalisent l'attention de la scène internationale actuellement mais aussi parce qu'ont leur a attribué le rôle de « poumon vert » de la planète de part la captation de CO² qu'elles

2 (CMED 1987, chap.2, art.1) rapport intitulé Notre avenir à tous mais est souvent mentionné comme le rapport Brundtland

réalisent et le fait qu'elles abritent une très grande partie de la biodiversité mondiale. La perte de ces forêts serait irréversible.

C'est intéressant de remarquer que la protection de ces zones forestières est justifiée par les apports et les « services rendus » par ces écosystèmes pour l'Homme; on peut donc parler d'un anthropocentrisme inhérent à la préservation de la biodiversité et ainsi des forêts primaires tropicales. La déforestation consiste en « l'action de détruire la forêt »³ et cela pour des raisons de subsistances mais également pour des motifs économiques et/ou politiques. Vient alors une interrogation sur les modes de consommation influencés par la globalisation et facilitant les transactions et échanges de ressources, produits internationaux. Ces produits issus de la déforestation des forêts primaires tropicales vont pour une partie dans les pays « industrialisés » des pays du « Nord » et viennent creuser un écart déjà présent entre les riches et les pauvres. Les Etats pensent au développement économique de leur pays qui sont vus comme étant des pays du Sud en développement dans le cas des pays possédant des forêts primaires tropicales tandis que les ONG priorisent la protection de la biodiversité et des forêts. Entre ces acteurs nous trouvons les populations locales et indigènes qui se battent pour la reconnaissance de leurs droits sur leur territoire ancestral et la préservation de ce territoire qui leur permet de vivre. De l'autre côté, des acteurs privés comme les entreprises liées à l'industrie lignee ; l'extraction minière ; la construction de barrages et l'agrobusiness prennent une place décisionnelle de plus en plus importante dans ce débat autour de la déforestation et interroge sur la place du capitalisme dans la gestion de l'environnement.

IV-Méthodologie

Le présent mémoire s'intéressera à la déforestation des forêts tropicales en tant qu'espace politisé dans un contexte international. Le phénomène de déforestation vient aussi questionner sur les modes de consommation et leurs impacts sur l'environnement. Ce terme d'environnement et de Nature vient remettre en question la vision hégémonique occidentale par l'existence d'autres manières d'appréhender la Nature. L'intégration du modèle économique dans le domaine de la protection de l'environnement où l'on parle à

3 Définition accessible sur <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/d%C3%A9forestation/22739>

présent de « ressources naturelles » ; « expansion agricole » ; « exploitation forestière » est aussi question à argumentation. L'utilisation des sciences sociales permet de remettre en place le sujet dans un contexte global complexe avec des acteurs divers et avec des attentes et visions différentes. La problématique qui guidera ce travail est la suivante : Comment le sujet de la déforestation des forêts tropicales permet-il de questionner le mode de gouvernance et de consommation internationale ?

Comme le souligne Kilani le terme « traditionnelles » que nous serons amenés à employer pour qualifier des sociétés, « n'a pas pour finalité de marquer le caractère originel et imparfait des sociétés qui auraient nécessairement précédé la nôtre mais désigne une série de caractéristiques qui les singulariserait par rapport à toutes les autres sociétés » (1992, 19). Il en va de même pour les termes de pays du Nord/Sud ou développés/en développement qui ne font que reprendre les termes des auteurs lus, ils ne représentent pas ma manière de penser les choses tout comme le fait de voir l'environnement dans les termes de « ressources » qui est pour moi un véritable problème de l'anthropocentrisme et de sa vision utilitariste.

Il s'agira dans un premier temps de contextualiser le sujet en présentant les zones de déforestation et les causes historiques de celle-ci mais aussi de questionner les différents rapports à la Nature et la création de l'autochtone écologiste par l'Occident. La parole sera donnée aux populations locales pour exposer leur réalité souvent laissées de côté ou même réinterprétée par une partie des acteurs mais mise en valeur par les ONG et organisations internationales. La seconde partie s'attachera à présenter le concept dominant du développement durable et de la gestion internationale. Il sera alors question de la marchandisation de l'environnement et de la technicisation du problème de déforestation. La dernière partie questionnera les actions des ONG sur place avec l'exemple de Greenpeace en Amazonie. Il s'agira à partir de ces analyses, de montrer l'importance des sciences sociales dans ce domaine pour une meilleure compréhension globale de la déforestation. Enfin nous parlerons des alternatives qui se développent en marge de la globalisation et contre ce paradigme du néolibéralisme qui pousse à une consommation irraisonnée puisant dans les ressources naturelles des pays du Sud.

Partie 1 : Un espace forestier, des représentations différentes

I- Des contextes historiques menant aux politiques forestières actuelles

1) L'Asie du sud-est : Indonésie

L'Indonésie accueille la troisième plus grande forêt tropicale après l'Amazonie et le bassin du Congo. Les années 1830 marquent en Indonésie un nouvel objectif : celui du développement agricole voulu par le biais de l'exploitation du bois issu du défrichage et du bois de teck⁴ menant à une augmentation de la déforestation au 19^{ème} siècle. Jusqu'à l'arrivée au pouvoir du général Suharto en 1965 les forêts n'étaient pas nationalisées mais étaient régies par les droits traditionnels des communautés locales. Le général Suharto va favoriser l'exploitation privée des forêts du pays (hormis celles de Java) pour lutter contre la crise politique liée à la guerre froide qui sévit. En parallèle, le contexte est favorable à l'investissement dans le domaine des produits ligneux et des entreprises issues du Japon, de la Corée du Sud, des États-Unis et des Philippines acquièrent des terres sur le territoire indonésien. Cette forêt qui abritait une densité d'essences allant de 100 à 200m³ par hectare se retrouve ainsi défrichée et sans réserves. Le pays utilise un système de coupe spécifique appelé *Tebang Pilih Indonesia* (TPI) ou Système Indonésien de Coupe sélective censé ne prélever que 8% des arbres pour favoriser la croissance des autres et avec une rotation de 35 ans. Le problème soulevé par Durand et Pirard était que les forêts n'étaient pas toutes nationalisées et trois-quarts des espaces forestiers étaient régis par des droits traditionnels des communautés

⁴ Grand arbre originaire de l'Asie du Sud-Est (verbénacée), où il couvre une aire étendue à basse et moyenne altitude, et dont le bois est apprécié pour de nombreux usages. (Les oléorésines qu'il contient le rendent imputrescible et résistant aux insectes ; c'est le meilleur bois de construction navale.)

locales. En 1970, le général Suharto a alors décrété le gel de ces droits au nom de l'intérêt général jusque dans les années 1990 empêchant les populations d'utiliser leurs terres pour y pratiquer la riziculture comme agriculture de subsistance. C'est ainsi que l'Indonésie devient en 1973 le premier exportateur mondial de grumes tropicales ce qui a permis de mettre fin à la crise économique. Parallèlement le TPI n'est pas bien appliqué ce qui va mener à l'érosion des sols mais ce n'est qu'une quinzaine d'années plus tard que cela est réalisé. En 1989 apparaît un nouveau système : le *Tebang Pilih Tanam Indonesia* (TIPI) ou Système indonésien de coupe sélective avec replantation, « obligeant en principe les concessionnaires à procéder eux-mêmes au reboisement ou à verser une taxe à un fonds pour le reboisement » (Durand, Pirard, 2011 : 3).

Les années 1960 marquent aussi une politique gouvernementale visant à allouer deux hectares à une centaine de famille dans une zone forestière afin qu'ils puissent y développer des activités agricoles qui étaient au début de la riziculture mais qui ressemblent ensuite davantage à de l'agro-industrie. Le problème majeur étant que pour utiliser ces espaces, plutôt que d'y faire de l'agro-écologie (*tumpangsari*) afin de garder le couvert forestier, c'est un défrichage qui a été effectué sur des centaines de milliers d'hectares ayant pour conséquences annexes une forte hausse des feux de forêts intensifiés par les épisodes de sécheresse en lien avec El Niño⁵ à partir des années 1982.

Le gouvernement indonésien, à partir des années 1970 émet la volonté de créer de l'emploi et favoriser l'industrialisation du pays et la meilleure solution semble être de développer la filière de transformation du bois. Pour cela le général Suharto en 1980 interdit l'exportation de grumes (prenant effet en 1985). A cette époque le pays était encore numéro un du marché mondial et cela mit une forte pression sur les entreprises forestières qui « n'ont eu d'autre choix que d'accroître réellement leur capacité industrielle afin de ne pas perdre leurs droits d'exploitation. La production de contreplaqué est alors passée de 600 000 m³ en 1979 à 5 millions de m³ en 1985, puis à 9-10 millions de m³ à partir de 1990. Cette année-là, le pays est devenu le premier exportateur mondial de contreplaqué devant les États-Unis. Pour alimenter cette industrie, la superficie sous concessions forestières a continué d'augmenter, dépassant 60 millions d'hectares au milieu des années 1990 » (Durand, Pirard, 2011 : 4).

⁵ El Niño (nom courant de l'Enfant Jésus, ainsi nommé parce qu'il apparaît peu après Noël) est un dérèglement climatique particulier, qui se caractérise par une élévation anormale de la température de l'océan

Le pays fait face à une pénurie de matière première (donc de bois) dans les années 1980 obligeant des concessions à fermer. Cela est révélateur de la gestion des forêts qui n'ont pas été utilisées de manière durable et respectueuse menant à la déforestation qui sera dénoncée par les chercheurs et les organisations internationales mais le gouvernement falsifie les chiffres en ajoutant des hectares de forêts qui ne le sont pas ou sont des plantations d'hévéa ou palmier à huile. Ainsi dès les années 1990 les concessions forestières se voient obligées d'importer du bois car la couverture du pays n'est plus suffisante à cause des prélèvements drastiques effectués depuis les années 1960. On assiste alors à un essor des plantations forestières vendues comme moyen de réhabiliter les terres dégradées tout en continuant de fournir du travail après la chute de la filière du contreplaqué. L'Etat va alors se tourner vers l'industrie papetière qui est lucrative car elle bénéficie d'un approvisionnement en bois peu cher par le biais de la conversion des forêts dégradées. Des dérives ont eu lieu car « Beaucoup d'exploitants se sont servis de ces projets pour obtenir des autorisations de coupes rases en forêts denses. D'autres ont profité des facilités financières pour spéculer, laissant une importante dette que le gouvernement a dû éponger. Enfin, les zones de tourbières continuent d'être exploitées avec des conséquences très négatives pour l'environnement » (*ibid*)

En 1999, les districts (*kabupaten*), dans un mouvement de décentralisation politique, se sont vu octroyées le droit d'accorder des concessions et de collecter une partie de la rente d'exploitation. Cette mesure censée permettre un meilleur contrôle sur l'exploitation ne fût pas totalement efficace en raison du manque de personnel et des risques de détournements dans les provinces, amenant une reprise de l'octroi des concessions par le niveau central selon Levang.

En 2004 naît le plan d'action durable visant à l'utilisation de bois issu de plantations d'ici 2007 seulement les chiffres sont douteux et en parallèle des groupes papetiers obtiennent une reconduction du décret les autorisant à exploiter les forêts naturelles jusqu'en 2014 sous motif d'un retard de développement dans les plantations.

Il apparaît alors que ce sont les choix de développement économique en Indonésie qui sont responsables de la déforestation actuelle dans cette zone. Ces choix en matière forestière étant résumés par Levang comme « la séparation de la forêt et de l'agriculture ; ségrégation

des domaines forestiers et des espaces de production, de protection et de conversion ; et délégitation de la gestion forestière à des concessionnaires » (2005 : 82).



2) L'Amazonie

L'Amazonie est la plus grande forêt primaire au monde et s'étend sur neuf pays d'Amérique du Sud : le Brésil, le Pérou, la Bolivie, l'Équateur, la Colombie, le Venezuela, la Guyane, le Suriname et la France (département de la Guyane française). Quatre de ces pays (Brésil ; Colombie ; Pérou et Équateur) figurent parmi les neuf pays les plus riches en diversité biologique et espèces endémiques dans le monde. En effet en Amazonie on trouve entre 200 et 300 espèces d'arbres par hectare contre 15 dans une forêt tempérée. Afin d'avoir des politiques unies sur ce territoire forestier, le Traité de Coopération Amazonienne (TCA) a été ratifié en 1978 entre les neuf pays. À partir des années 1960 ces neuf pays lancent des politiques d'occupation des zones forestières de manière à les intégrer à l'économie du reste de leur pays, « d'en faire des greniers à grain, de mieux contrôler les frontières et d'y transporter les populations excédentaires de leurs régions périphériques appauvries » (Droulers, 1995 : 8).



Le Brésil accueille trois-quarts du couvert de l'Amazonie ce qui représente plus de la moitié de sa superficie totale. Le président G.Vargas va créer l'Amazonie Légale en 1953, en délimitant la forêt Amazonienne sur le territoire Brésilien il peut alors faire une programmation gouvernementale en matière d'aide pour le développement économique et social. Le but étant aussi de rattraper le retard sur le Sud du pays. Pour faciliter ce désenclavement de la partie Nord du Brésil le gouvernement fédéral octroie à partir de 1953 des avantages fiscaux et affecte 3% des recettes fédérales pour des projets de construction d'infrastructures. Cela donne lieu à une colonisation agricole qui va s'accroître encore plus dans les années 70.

En 1970 est lancé le Programme d'Intégration Nationale (PIN) par le régime militaire afin de conforter la souveraineté brésilienne sur l'Amazonie par la construction de routes (transamazonienne), désenclavant et par la même occasion permettant d'accueillir des migrants venus pour travailler la terre dans un but de mise en valeur agricole . Ces migrants installés près des axes routiers (qui se sont vus attribués des lopins de terre grâce au PIN) vont au fur et à mesure défricher de plus en plus profondément dans l'Amazonie créant alors une « pression anthropique consécutive à cette augmentation de la population a sans doute contribué à l'accroissement de la déforestation encouragée par les politiques de

développement fondé sur la conversion de la forêt en espaces agro-pastoraux » (Tsayem-Demaze, 2008 : 5) Ce sont les *fazendeiros* (grands propriétaires) qui viennent des états du Sud du Brésil et achètent de grands domaines qui étaient auparavant occupés de manière précaire par les *posseiros* et *caboclos* (petits propriétaires et ethnies autochtones). On voit un tournant se faire entre des fronts pionniers publics avec un défrichement décidé par les structures du gouvernement à des fronts pionniers privés où le défrichement est de la volonté d'un propriétaire sur son domaine foncier.

C'est cette forte utilisation de la forêt pour des activités agro-pastorales qui va relancer le processus de déforestation après le Sommet de la Terre de Rio en 1992. Les défrichements par les *fazendeiros* pour l'élevage bovin suivi de la spéculation agricole (soja notamment) du à l'agrobusiness sont une des causes directes de la déforestation en Amazonie légale puisque la moitié de la déforestation au Brésil en 2004 avait lieu dans l'Etat du Mato Grosso qui est aujourd'hui le plus grand Etat producteur de soja destiné à l'élevage bovin. Les différentes techniques menant à la déforestation sont l'agriculture itinérante sur brûlis ; les fronts pionniers ; l'agrobusiness et l'exploitation forestière. Notons que l'exploitation forestière, bien que ne représentant pas une grande part de la déforestation actuellement, pourrait le devenir en réaction à la diminution des stocks en Asie et en Afrique créant une pression grandissante sur les bois tropicaux brésiliens. Selon Tsayem-Demaze les autres facteurs seraient « l'évolution du prix de la terre, la difficulté de contrôler un territoire aussi vaste, l'évolution des besoins d'utilisation de la forêt, l'inefficacité des politiques de conservation de la forêt, etc. » (2008 : 8).

Les années 1980 marquent une période de formulation de la « constituante environnementale » (ibid) du Brésil et cela grâce au retour de la démocratie et d'une population locale qui est à l'écoute des enjeux de développement et environnementaux peut être influencés par l'arrivée de nombreuses ONG dont le but est la préservation de la forêt Amazonienne et soutenues par l'opinion internationale qui commence à s'intéresser aux questions de la dégradation de l'environnement par les activités humaines.

Parallèlement le mouvement des Travailleurs Ruraux Sans Terres (MST) est emblématique des revendications concernant l'accès à la terre. Ils luttent contre les inégalités du système

foncier⁶ en s'opposant aux grandes fazendas pour réclamer un lopin de terre destiné à l'agriculture familiale. Ainsi « La déforestation en Amazonie est indissociable de la violence, des inégalités foncières et des combats pour la terre ». (Tsayem-Demaze 2008 : 9)

Apparaissent par la suite des réserves extractivistes (1990 par décret présidentiel) comme étant « des espaces destinés à l'utilisation durable et la conservation des ressources naturelles renouvelables » où l'agriculture d'autosubsistance et l'extraction de produits forestiers sont pratiquées. Il existe aussi des réserves de développement durable qui sont plutôt similaires mais ces dernières s'attachent davantage aux populations locales. Il en existe trois au Brésil dont le but est la protection des territoires indigènes, ils représentent 21% de l'Amazonie légale.

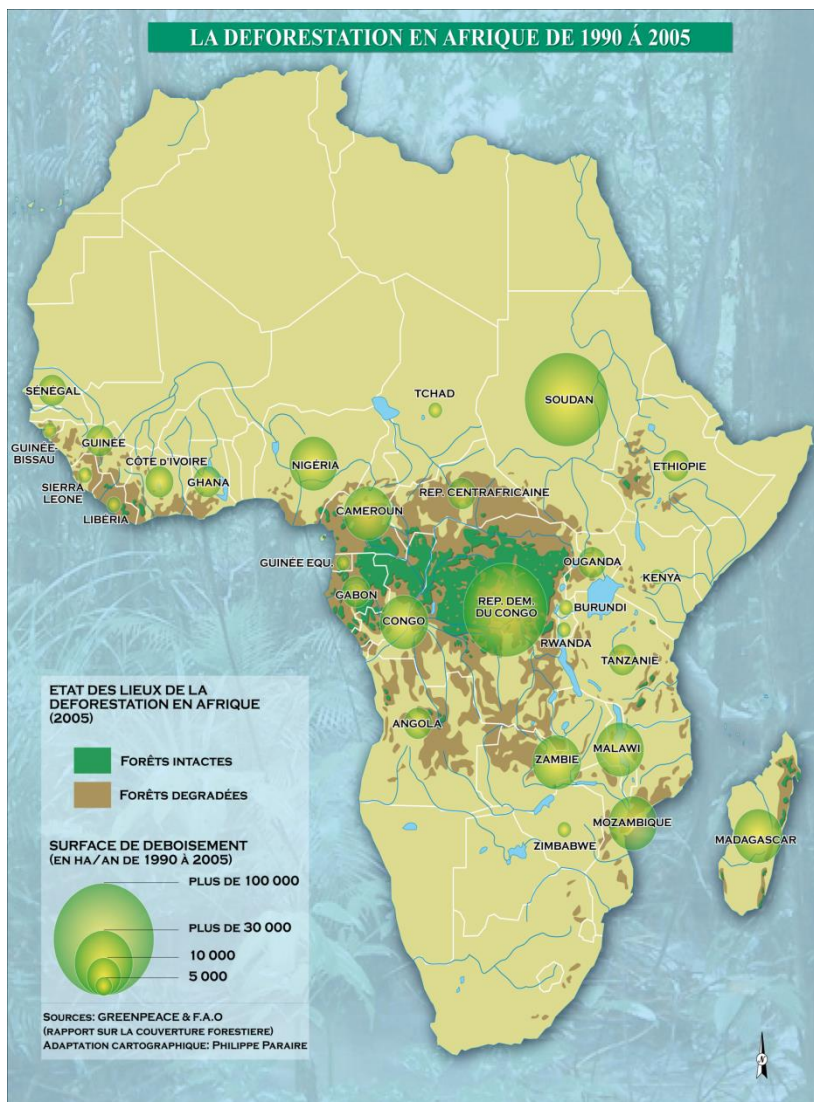
3) Le bassin du Congo

Les forêts tropicales se situent dans le bassin du Congo et s'étale sur six pays : le Cameroun , la République Centrafricaine , la République du Congo , la République démocratique du Congo , le Gabon et la Guinée équatoriale. La forêt du bassin du Congo serait parmi les mieux protégées de la planète, remarquons que les pays n'accueillent pas tous autant de couvert forestier (88% du Gabon est recouvert par la forêt tandis que le Cameroun a l'un des plus bas taux de couvert forestier).

Les pays du bassin du Congo font partie des pays à couverture forestière élevée/ faible déforestation (CEFD) mais la déforestation pourrait augmenter en réponse à la hausse démographique et l'urbanisation accélérée qui sont des causes sous-jacentes de la déforestation. Notons que les forêts sont ici protégées ou tout du moins peu détruite de « de manière passive par l'instabilité politique et les conflits chroniques, la médiocre infrastructure, et la faible gouvernance de la région » (Megevand 2013 : 18) Les forêts

⁶ L'agriculture familiale au Brésil relève du Ministère de la Réforme Agraire alors que l'agrobusiness relève du Ministère de l'Agriculture dont le budget est très largement supérieur à celui du Ministère de la Réforme Agraire, ce qui traduit la différence de considération politique, économique et sociale entre ces deux types d'agriculture (Girardi et Fernandes, 2006)

abritent environ 30 millions de personnes et fournissent des moyens de subsistance à plus de 75 millions de personnes appartenant à environ 150 groupes ethniques.



Les forêts ont un rôle de subsistance pour les personnes qui vivent dedans ou aux alentours dans la mesure où elles se nourrissent avec le gibier et le poisson. Elles récupèrent aussi des produits non ligneux dont la gomme arabique, le pygmeum, des noix, fruits, champignons, bambou et produits de la ruche. La forêt constitue une source de revenus pour les populations locales. L'un des principaux usages du bois consiste dans le chauffage ou même pour faire la cuisine (au bois). L'agriculture reste pour le moment caractérisée par des systèmes de subsistance avec peu d'intrants mais cela pourrait changer avec la croissance démographique actuelle car les taux annuels de déforestation ont doublé depuis 1990.

Pour lutter contre la déforestation il a été débattu en 2007 par les parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques un cadre « capable de créer des incitations à réduire les émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts » (REDD+) récompensant les pays tropicaux qui préservent ou améliorent la séquestration du carbone par leurs forêts. En parallèle le cas des pays d’Afrique diffère dans la gestion de la déforestation de par ses liens avec un historique colonial et des actions davantage tournées vers la création d’aires protégées. Il est un tout autre sujet sur la question de la mise sous cloche de la Nature dans des parcs et aires protégées que nous ne pourrions aborder dans ce mémoire car il représente un sujet à lui seul.

Il y a de multiples menaces qui pèsent actuellement sur les forêts du bassin du Congo. Pour cela le modèle CongoBIOM fût utilisé afin d’identifier les impacts potentiels de certains changements comme la productivité agricole mais aussi des facteurs extérieurs à l’instar de la demande internationale de viande ou d’huile de palme. Megevand explique cependant que la demande de viande ne pourrait être satisfaite par le bassin du Congo car celui-ci ne dispose pas de fourrage et la mouche tsé-tsé serait un problème. La richesse minérale du bassin du Congo (hormis la République démocratique du Congo) à longterm été sous-exploitée en raison du manque d’infrastructures mais aussi des conflits civils et de l’instabilité politique ne permettant pas aux groupes étrangers d’investir. Riche en éléments métalliques (cuivre, cobalt, étain, uranium, fer, titane, coltine, niobium, manganèse) éléments non métalliques (pierres précieuses, phosphates et charbon) le bassin du Congo pourrait développer de manière forte l’extraction minière et elle trouve ainsi des marchés avec des investisseurs. Ces derniers « construisent les infrastructures connexes (des routes, voies ferrées, centrales électriques, ports, etc.) en échange d’une sécurité d’approvisionnement. Les pays se voient donc retirer le poids des investissements d’infrastructure, ce qui allège théoriquement l’une des contraintes majeures entravant le développement du secteur minier. ». (ibid)

Mais la manière dont les forêts sont le plus mobilisées dans le bassin du Congo est l’utilisation de la biomasse ligneuse pour se chauffer et cuisiner. Cela risque d’augmenter dans les années à venir à cause de la croissance démographique car elle est la moins chère et la plus accessible pour la population locale qui s’urbanise mais utilise toujours le bois de chauffe puis le charbon de bois comme source d’énergie première. L’exploitation forestière

bien que pratiquée de manière extensive dans le bassin du Congo diffère dans son système des autres zones tropicales car généralement l'exploitation forestière mène par la suite à une autre utilisation des terres. Ici l'exploitation est « hautement sélective » et les forêts de production sont tout le temps boisées. Cela est peut être lié au fait que ces forêts constituent une forme de sécurité sociale importante dans des pays où la pauvreté et la malnutrition sont fréquentes (Megevand 2013 : 12). En définitive le bassin du Congo était jusqu'à présent l'une des zones les mieux préservées face à la déforestation mais depuis les années 1990, les pressions se multiplient en lien avec la déforestation des autres zones qui ne peuvent plus répondre aux attentes globales mais aussi en réponse à la croissance démographique dans la zone.

II- Des rapports à la Nature divergents

1) L'Histoire des rapports à la Nature

« Le refus de la part animale dans l'homme amène à rejeter ce qui dans la nature extérieure, la rappelle, ou la signifie symboliquement ».

Terrasson (1993, 142)

Au premier abord le terme de nature semble être un terme universel hors l'Anthropologie met en évidence le fait que la nature n'existe pas dans toutes les sociétés. De plus ce terme n'évoque pas la même chose à tout le monde et relève davantage de notre imaginaire.

L'être humain entretient un rapport ambivalent à la Nature, tout en ayant des actions de destruction sur un milieu naturel l'Homme a des comportements démontrant sont envie de communier ou tout du moins communiquer avec cette dernière. C'est dans ce contexte que prennent place les comportements écologiques et des auteurs comme De Sartre pensent que c'est en interrogeant notre rapport à la Nature que se trouverons les raisons et les solutions concernant la crise écologique majeure actuelle. Notons que l'écologie n'existe que dans nos sociétés occidentales. L'exemple abordé dans ce mémoire est le cas des forêts primaires tropicales et donc nous questionnerons l'imaginaire autour de ces dernières.

Il est nécessaire de souligner qu'avant l'apparition de l'agriculture au Proche-Orient les chasseurs-cueilleurs se représentaient le monde de manière horizontale ; tous les êtres vivants et les éléments naturels sont au même niveau, chacun ayant la même valeur. Après cela on assiste à une « révolution de ces symboles » (Hurault, 2006) où l'Homme aurait « spirituellement hiérarchisé son monde », en se détachant des religions animistes et chamaniques ce qui eu pour conséquence de mettre les divinités au premier rang suivi de lui-même plaçant son environnement en dessous de lui et créant cette hiérarchisation du monde qui lui permet de justifier son utilisation de l'environnement comme ressource à sa disposition.

Aux débuts de l'Homme, celui-ci vivait dans un environnement non sécurisé et était possiblement une proie pour certaines espèces. Il vivait dans un environnement qu'il ne pouvait totalement appréhender lui demandant d'être sur le qui vive. De plus la Nature est quelque chose de non statique et en constante évolution, inconsciemment elle nous renvoie à une forme d'instabilité qui peut faire peur car « Elle bouscule, empêche parfois d'agir, contraint, impose ses lois, naturelles, que nous ne pouvons pas toujours défier » (Chanvallon : 88) pouvant mener à une peur de tout ce qui attrait au domaine de la nature ou même aux phobies définies comme une aversion très vive pour quelqu'un ou peur instinctive de quelque chose⁷. La psychologie donne pour explication qu'elles seraient en partie liées à des transmissions de croyances ou d'ignorances accusant la Nature ou l'autre de tous les maux et venant focaliser l'attention sur la peur d'avoir peur. De tout temps la forêt a été le contexte écologique le moins gouvernable et le plus terrifiant notamment à cause de l'imaginaire magique qui l'entoure comme en atteste les peintures, tapisseries, trophées, récits, chants, céramiques et contes à travers différentes cultures mettant en évidence le caractère puissant de ce lieu. Hardin s'appuie sur les propos d'Agrawal qui parle d'une forêt féminisée « comme dangereuse et difficile à gouverner mais vide et prête à être à se faire pénétrer et valoriser par ceux qui ne la connaissent qu'à peine » (Sawyer et Agrawal 1997 in Hardin 2005 : 8).

Au fil des lectures nous nous rendons compte que cette vision vient des pays occidentaux qui renvoient la forêt à un imaginaire de pureté originelle. Cependant cela n'a aucun sens puisque les forêts ont toujours fait l'objet d'une gestion par les hommes en y provoquant

7 Définition accessible sur <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/phobie/60302>

des incendies (agriculture sur brûlis) et en cultivant les terres. Les paysages que nous voyons aujourd'hui ont bien été transformés, il convient alors de relativiser la notion de forêt primaire comme intouchée par l'Homme. Mais c'est « de l'idée que nous nous faisons de la nature, que dépendent des conséquences considérables, y compris pour la nature elle-même » (1999) pour Lévy. La vision que l'Homme a sur les forêts va venir changer son utilisation et le fait qu'elle soit protégée ou exploitée.

En regardant les discours tenus sur les forêts tropicales par les différents acteurs, des représentations apparaissent basées elles mêmes sur des systèmes de valeurs spécifique à chacun des acteurs. C'est pour cela que les forêts peuvent à la fois être perçues comme un « un territoire sacré », « un espace domestique », « un écosystème en danger » ou « une ressource économiquement exploitable ». Ce sont ces modes de pensées qu'il convient de questionner pour comprendre les causes de la déforestation.

2) L'homme en dehors de la Nature

« Cette forme de distanciation à la Nature est de plus en plus marquée par la multiplication des outils et technologies en tout genre qui viennent s'interposer entre l'Homme et la Nature. Mais paradoxalement c'est aussi une forme de contrôle, que ce soit par des veilles et surveillances aérospatiales ou sous marines. » (Chanvallon : 72) Cela montre une Nature qu'il faut gérer et protéger par le biais de réserves ; aires marines protégées ou parc naturel. L'Homme sait qu'il « fait partie de la Nature, il est soumis à ses lois, et en même temps la capacité qu'il a à agir sur elle et à s'en extraire lui donne le sentiment d'être extérieur à elle. A la fois puissant et totalement désarmé lorsque sa propre mort résonne comme la plus grande impuissance d'agir contre les lois de la Nature » (ibid 77) L'Homme est déséquilibré car il ne trouve pas sa place, il souhaite s'extraire de la Nature tout en sachant qu'il en fait partie et qu'il dépend d'elle. Sa solution est ici de remodeler la Nature (il prend ainsi un pouvoir sur cette dernière) en la réduisant dans un paysage ; un décor qui change selon ses envies, un peu plus d'arbres par ici, un peu moins d'eau par là, un animal exposé dans une vitrine de zoo, l'Homme exerce un contrôle sur la Nature par ce biais. C'est notamment par le progrès que l'Homme tente de retrouver un équilibre et un certain selon Fromm car il a

conscience qu'il ne peut rien face à la Nature et donc en se créant son univers extérieur à cette dernière il retrouve alors un semblant de contrôle sur ce qui l'entoure.

Cette mise à distance de la Nature peut être aussi englober la distanciation voulue avec l'animal, l'Homme rejette sa part animale, en effet nous disons « les hommes et les animaux » non pas pour différencier les espèces mais surtout pour montrer le côté supérieur de l'Homme sur l'animal, il pense être sorti de l'animalité mais est-ce vraiment le cas ?

On voit un rejet total de son environnement par l'être humain et la mécanisation aide grandement à cela comme le souligne Picq « Dépersonnaliser la relation entre l'homme et l'animal, voire le maltraiter pour rendre son exécution possible et s'épargner ainsi ce fâcheux sentiment de culpabilité, fait partie du processus. Il y a un siècle, les animaux étaient abattus en plein ville, à la vue de tous. Puis les abattoirs ont été déplacés à la périphérie des villes dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. L'abattage s'est automatisé, industrialisé, il est devenu massif, anonyme et invisible, et pas seulement pour des raisons d'hygiène et d'organisation rationnelle du travail... » (1999, 129 in *ibid*). L'Homme habite majoritairement dans les villes et ne se retrouve pas souvent confronté à la Nature, cette distanciation physique entraîne inévitablement une distanciation mentale, si on a toujours vécu en ville sans voir des champs ; des forêts ou même des animaux comment réaliser la perte que serait celle de la biodiversité ? Il faut créer un lien à l'environnement pour que les personnes se sentent concernées par leur environnement sinon la dégradation de celui-ci ne les touchera pas et elles ne feront rien pour enrayer ce phénomène. N'oublions pas que cette vision de l'Homme comme supérieur et gérant de la Nature vient aussi du christianisme et plus particulièrement de la Bible qui dit : « Dieu dit en s'adressant aux hommes : « Fructifiez, Multipliez, remplissez la terre et la soumettez. Régnez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux des cieux, et sur tous les animaux qui rampent sur le sol » (Génèse I, 26). Cette citation vient légitimer le comportement de l'Homme qui ne fait que suivre les demandes de Dieu.

3) Des ontologies pour penser le monde

Certaines sociétés entretenaient et entretiennent encore pour certaines des rapports étroits avec leur environnement et les être vivants dans un respect profond pour tout ce qui attrait à l'Univers. C'est pour cela que les Inuits, quand ils tuaient un animal, ils le remerciaient pour

son sacrifice et lui expliquait pourquoi il devait mourir, dans d'autres sociétés on ne chassait pas trop car cela pouvait mettre en colère les esprits et se retourner contre la population qui avait été trop gourmande. Ce raisonnement donna lieu de manière involontaire à une gestion raisonnée des ressources naturelles dans les zones où ces sociétés se trouvaient. Parallèlement le raisonnement occidental se détache du sentiment face au vivant passant du désintéret pour ce dernier à même un irrespect voire une violence gratuite comme on peut le voir avec les nombreux témoignages concernant les conditions d'élevage et d'abatage des animaux ainsi que les feux de forêts déclenchés pour un plaisir individuel ou même la destruction d'un site naturel pour une construction comme l'aéroport Notre Dame des Landes.

Notons que pour parler de Nature il s'agit de partir du postulat que ce soit un concept universel. Cependant il apparaît qu'il n'y ait que dans la culture Occidentale que l'idée ou même le terme (avec le sens que nous lui donnons) Nature existe. En effet de nombreuses sociétés considère faire partie de la Nature et donc ne peuvent avoir le raisonnement que nous avons développé plus haut. Vient alors le concept de l'opposition entre la Nature et la Culture et c'est ici qu'il semble pertinent de développer la théorie de Philippe Descola dans son livre *Par delà Nature et Culture* concernant les différents modes d'appréhension de notre monde qu'il appelle ontologie. Ces ontologies permettent d'appréhender le rapport à soi et au monde en fonction de « l'intériorité » et de « la physicalité » en termes de « continuité » ou « discontinuité », le monde comprenant l'ensemble des existants (humains, animaux, végétaux). Il existe quatre ontologies à travers les sociétés :

Grands écarts		Petits écarts	
Ressemblance des intériorités	Animisme	Totémisme	Ressemblance des intériorités
Différence des physicalités			Ressemblance des physicalités
Différence des intériorités	Naturalisme	Analogisme	Différence des intériorités
Ressemblance des physicalités			Différence des physicalités

Descola expose ces « schèmes élémentaires de la pratique » qui « organise[nt] les usages et les mœurs » (2005 : 146), qui servent à l'individu à identifier et bâtir des relations avec ce qui l'entoure, avec les autres existants. C'est l'animisme qui est l'ontologie la plus courante en

Amazonie et qui nous intéressera donc le plus dans le cadre de ce mémoire. De plus ces ontologies sont liées aux cosmique par le biais des mythes qui transmettent cette vision de la réalité, des ancêtres.

L'existence de ces quatre ontologies permet de prendre du recul sur l'idée de Nature en montrant que cette distinction n'existe que dans l'histoire de la pensée occidentale (le naturalisme) et vient recadrer notre propos en nous rappelant la vaste diversité de rapport au monde qui existe. Notons cependant que ces ontologies ne permettent pas d'en déduire l'existence d'une sorte d'éthique de la conservation inhérente à ce type de croyances et qui serait devenue quasi-innée chez les populations, penser cela reviendrait à adopter l'idéologie du modèle du « bon sauvage » en accord symbiotique avec son environnement.

III- Du mythe du « bon sauvage » à l'indianisme

1) Une réalité biaisée : le mythe du « sauvage »

Les Anthropologues luttent contre l'idée de populations écologistes spontanées dans les forêts et qu'il faudrait à tout prix dans la mesure où ils sont producteurs de savoirs naturels. Selon Smouts (2001) les populations locales étaient auparavant perçues comme étant responsables de la déforestation de la forêt alors que maintenant ils seraient les garants d'une relation en symbiose avec la Nature.

Les populations locales ont souvent été jugées responsables de la déforestation que l'on imputait aux pratiques agricoles traditionnelles sur brûlis. Il a aujourd'hui été attesté que cette pratique, si faite à petite échelle et non industrielle, n'est pas tant dévastatrice et au contraire est la plus respectueuse de l'environnement (seulement à petite échelle). Le problème de ces populations nomades étaient pour les Etats que n'ayant pas de propriété au sens commun et foncier on ne pouvait leur faire payer des impôts, le gouvernement les obligea à se sédentariser pour avoir un meilleur contrôle sur toute leur population selon Lassagne. Ces populations étaient alors vues comme des « citoyens de seconde ordre » (Rival, Levang, : 62). Maintenant les perceptions concernant les populations locales ont pris un tout autre tournant qui vise au contraire à les poser comme gardiens protecteurs de la

Nature. Descola parle de ce revirement et du passage de « l'homme naturalisé à l'indien naturaliste ». Avant on renvoyait les communautés locales à leur bestialité (comme en atteste Julien « les peuplades qui vivent en forêt, ignorant et fuyant l'organisation en villages détruisent la forêt où ils vivent à la façon des bêtes sauvages » (Julien 1911 in Rossi 1998 : 394)), les rejetant de la société moderne puis on en vient à un « indien » qui au contraire est garant de la bonne gestion de la forêt. On en revient à l'invention de la Nature occidentale développée plus haut dans ce mémoire. En effet il convient de rappeler qu'il n'y a que chez les populations d'occident que cette notion existe, encore une fois liée à la vision anthropocentrée récurrente en occident. Dans la plupart des cultures du monde le terme n'existe même pas et pour cause puisque les populations se considèrent comme faisant partie de ce tout qu'est le cosmos englobant les êtres vivants et les végétaux et animaux dans une visualisation horizontale à l'inverse de la vision des sociétés modernes s'attachant à la prégnance de l'Homme sur le reste. Descola développe en disant que c'est « une totalité sociale régie par des systèmes d'échanges symbolique entre sujets humains et non humains ». Il serait de mauvaise foi de nier que les zones forestières où habitent des communautés indigènes sont autant sujet à la déforestation que les zones forestières autres mais ce maintien de l'écosystème et du couvert forestier n'est pas un but en soi et encore moins une preuve d'écologisme spontané comme annoncé par des ONGI. C'est parce l'environnement est intégré dans leur système de croyance que celui-ci fait l'objet d'une protection. Prenons l'exemple des Ka'apor du Brésil qui enrichissent la biodiversité forestière car cela créer un milieu privilégié pour la faune et améliorant alors la chasse. Pour les Wayapi de Guyane les espèces végétales et animales appartiennent à un ya qui est le maître et si on chasse ou pêche trop alors l'équilibre est rompu et l'alliance avec le ya devient une agression. Leprêtre pense que « l'usage durable des ressources est la conséquence indirecte d'une volonté implicite de perpétuation d'un certain ordre social et non une volonté affichée de préservation du patrimoine ».

Ce discours propagé par les pays Nord, bien que très erroné et lien de la réalité sociale des populations dites écologistes permet de mettre en avant sur la scène internationale des populations qui n'en auraient jamais eu l'occasion sans les ONG qui distribuent leur discours. Alors bien que ce discours soit imposé et imaginé par les pays du Nord, cela permet aux populations indigènes d'avoir un droit de parole beaucoup plus important qu'avant. Dans les

organisations internationales et lors de conférence et évènements mondiaux un certain nombre de sièges leur est destiné et des chefs indigènes comme Raoni voyagent à travers le monde pour informer mais aussi alerter sur leur sort. Notons d'ailleurs que le chef Raoni fût présent lors du G7 en France où il appelle à destituer le président brésilien Jair Bolsonaro, qui encourage la déforestation et laisse l'Amazonie brûler depuis le début du mois d'août.

2) Un discours écologiste repris par les populations locales

On voit apparaître une Ecologisation du discours des représentants indigènes en réponse à une hausse de la sensibilité écologiste chez les pays industrialisés. C'est la création de l'indianité qui, tel qu'il est entendu ici peut se définir par identité indienne, et s'applique dans les représentations à la fois aux Indiens et aux hommes d'origine européenne. Un discours se développe alors basé sur un double enracinement symbolique : l'auto objectivation au prisme des catégories blanches de l'ethnification (territoire, culture, environnement) et la réécriture cosmologique des faits et effets de contact. Le discours ethnique s'accrédite de références au savoir cosmologique et réécrit sa cohérence selon Albert pour légitimer leur présence sur la scène politique internationale en tant que « gardiens de la forêt » leur permettant d'avoir une voix. Ce revirement de situation concernant l'impact des sociétés traditionnelles sur l'environnement se sont fait par les sciences naturelles et humaines qui se sont intéressées aux savoirs naturalistes locaux (traditional ecological knowledge) et que les développeurs et aménageurs voient aujourd'hui comme un remède et une gestion prudente d'exploitation des ressources. Ces savoirs se définissent comme les savoirs et savoir faire agricoles et pastoraux, variétés et races locales, pratiques médicinales... des sociétés non dominantes. Cette vision vient de l'idée que l'ancienneté des pratiques est vue comme un gage de durabilité selon Lalonde. Le lien entre les savoirs locaux et la conservation de la nature a été fait dans l'article 8J du Brundtland en donnant comme mot d'ordre «le respect, la préservation et le maintien des connaissances, innovations et pratiques des communautés locales et autochtones qui incarnent un mode de vie traditionnel » (UNEP/CBD : 941 in Roussel) Selon Verdeaux cette «réhabilitation des savoirs et savoir-faire sur la nature a une double conséquence : leur changement de statut et leur instrumentalisation politique par les communautés locales » (2006 : 12) Bien que les communautés locales se servent du discours des populations occidentales elles n'adhèrent

pas à cette « vision nature-objet réifiée en instance coupée de l'humanité et soumise à ses desseins ». Nous noterons que pour eux protéger la forêt ce n'est pas seulement garantir contre les garimpeiros un espace forestier indispensable aux Yanomami c'est soustraire à la destruction un système de coordonnées sociales et d'échanges cosmologiques qui assurent leur existence culturelle en tant qu'être humain (yanomaethëbë). Ils ne sont donc pas des écologistes spontanés mais ce sont ces cosmologies « natives » plus respectueuses de l'environnement et génératrices de biodiversité qui permettent un meilleur respect de l'environnement. Elles ne sont pas préservationnistes volontairement comme Hardin l'explique. Prenons un exemple issu de l'or cannibale expliquant pourquoi les communautés locales n'ont jamais pratiqué l'extraction de l'or. Cette matière, chaude, anti-aliment et dangereuse était mauvaise car liée aux épidémies dans les esprits. C'est pour cela qu'il aurait été caché par Omamë sous la terre afin des protéger les populations contre les effets pathogènes. On note encore une fois que c'est une logique de causalité cosmologique et non écologique qui a permis de préserver l'environnement.

Avec cette indianité montante dans l'arène internationale on voit se développer une utilisation des référents identitaires qui sont «peuples et communautés autochtones, populations locales, peuples traditionnels, communautés incarnant des modes de vie traditionnels, ayant des pratiques ou expressions culturelles traditionnelles, détenant des connaissances (ou savoirs) autochtones » (Verdeaux 2006: 18). L'un des problèmes pouvant être la tendance à « créer » un autochtone qui représente toutes les minorités (plasticité sémantique de la notion) alors qu'il existe des diversités de cas qui ne se ressemblent nullement. Rien qu'en Amazonie il y a 300 peuples autochtones, comment pourrait-on réduire cette diversité de culture à une vision unique de l'indigène ? On remarquera l'incertitude dans l'utilisation des termes aborigènes⁸ ; autochtone⁹ et indigène¹⁰ qu'on ne cesse d'utiliser sans faire une différence nette renforçant l'idée de fourre tout que tiendrait la notion d'autochtone représente. Nous choisirons de citer la définition donnée par le

8 Aborigène:«originaire du pays où il vit. Aborigènes, naturels d'un pays (par opposition à ceux qui sont venus s'y établir) ».

9 Autochtone: « qui est originaire du pays qu'il habite ; dont les ancêtres ont toujours habité le pays. »

10 Indigène: « originaire du pays (population, littérature, religion, indigène) Le mot s'est appliqué plus particulièrement aux pays d'outre-mer et à ceux qui y habitent – par opposition aux populations d'origine européenne. Troupes indigènes, nom donné jusqu'à la seconde guerre mondiale aux unités de l'armée française recrutées parmi les autochtones des territoires d'outre-mer. »

rapport de la « sous-commission sur la prévention des discriminations et la protection des minorités » (Conseil économique et social des Nations Unies) « Les peuples “autochtones” sont ceux qui (...) existaient avant les invasions et la colonisation, [et qui] se considèrent différents des autres secteurs des sociétés actuellement en place dans ces pays, ou de parties de ces sociétés. Ils constituent actuellement des secteurs non dominants de la société et sont déterminés à conserver, développer et transmettre aux générations futures leurs territoires ancestraux et leur identité ethnique, qui constituent le fondement de leur existence continue en tant que peuples, dans le respect de leur modèle culturel, de leurs institutions sociales et de leur système juridique ».

Dans les actions mises en place depuis la prise en compte des peuples autochtones dans les programmes de développement on voit se multiplier les projets de réserve. La première dérive pouvant être la volonté des développeurs basés sur leur grille de lecture occidentale de garder les populations locales sous cloche sans lien avec le monde moderne, on leur demande de rester « entre soi et comme autrefois » les enfermant dans un processus d’immuabilité alors que c’est l’ajustement constant qui au contraire à fait leur fonctionnement vertueux. De toute manière est-ce notre droit d’empêcher des populations d’aller vers un développement commercial ? Dans son ouvrage, Gray interroge une personne qui lui répond « we prefer to make our own mistakes rather than having the mistakes of others thrust down our throats » (Gray 1991 : 24). Le deuxième problème pouvant être que l’on ne voit pas la même chose quand on nous parle de nature, donc quand une aire protégée est créée, on fait une réorganisation territoriale avec un zonage des activités et « d’évidence la nature des uns n’est pas celle des autres et les espèces et espaces valorisés par les populations rurales ne sont pas forcément ceux que les naturalistes trouvent dignes d’intérêts » (Roussel 2004 : 135)

L’article 8J¹¹ de la CDB est un pas en avant dans la reconnaissance des populations autochtones dans le monde en mettant en avant leur besoin d’identité et de valorisation de

11 « chaque partie contractante, dans la mesure du possible et selon qu’il conviendra, sous réserve des dispositions de sa législation nationale, respecte, préserve et maintient les connaissances, innovations et pratiques des communautés autochtones et locales qui incarnent des modes de vie traditionnels présentant un intérêt pour la conservation et l’utilisation durable de la diversité biologique et en favorise l’application sur une plus grande échelle, avec l’accord et la participation des dépositaires de ces connaissances, innovations et pratiques, et encourage le partage équitable des avantages découlant de l’utilisation de ces connaissances, innovations et pratiques »

leur culture mais cela peut aussi devenir un danger dans la mesure où ils doivent dire des choses et donner des informations qui normalement ne sont faites que dans un cadre régi par des règles. Ces informations sont ensuite diffusées créant donc un risque de vol ou d'acculturation sur le long terme. Cela est lié à la scientisation qui transforme les savoirs locaux en séparant la part technique de la vision sociocosmique. Pour Agrawal c'est un danger qui peut mener à une perte de la culture des populations ou une acculturation pour les jeunes qui n'ont pas grandi dans le village (pour aller faire des études) et qui ne retrouve plus le réel de l'induit par le développement durable et l'écologisation du discours indigéniste.

3) La difficile question des droits des populations autochtones

Si les communautés autochtones acceptent de jouer le rôle que les occidentaux leur attribuent comme gardien de la forêt c'est bien parce qu'ils ont quelque chose à y gagner. En effet le problème majeur que rencontre les populations locales aujourd'hui réside dans l'oppression qu'ils subissent par leur gouvernement. Comme nous l'avons déjà exposé, ces populations peuvent être vues comme des citoyens de seconde car n'ayant pas un mode de vie similaire à celui du reste de la société et ne s'intègrent pas totalement dans un monde régi par l'économie de marché. Cela se cristallise dans les questions de droits des territoires coutumiers. Les territoires où vivent les populations autochtones sont les mêmes depuis un certain nombre de générations. Il est inconcevable pour eux de leur dire que ce territoire n'est pas le leur cependant le droit foncier ne joue pas en leur faveur dans la mesure où les titres fonciers sont souvent à tradition orale ou résultent de dons d'Etat pouvant être récupérés. C'est ce qui est montré dans le texte de Bissonnette où « Sous prétexte de favoriser le développement, des intérêts ont souvent légitimé la dépossession de populations et imposé brutalement de nouveaux modèles socioéconomiques en rupture avec le passé. (2008 : 3) En Indonésie, le général Suharto avait par exemple gelé les droits des peuples autochtones pendant plusieurs années et ce au profit de l'industrie ligneuse. Aujourd'hui c'est l'industrie du palmier à huile qui menace les populations car le territoire

est objet de la convoitise de grands intérêts de l'agrobusiness. Ce territoire n'est pas juste un terrain où les populations habitent, c'est également « le fondement identitaire des populations rurales » et « Ainsi, les membres de nombreuses communautés autochtones expriment le désir de conserver le plein contrôle de la gestion de leur territoire (2008 : 2). Cependant l'absence de titres fonciers légaux formellement reconnus par les lois de l'État met en situation de menace de dépossession territoriale des paysans par des planteurs de palmier à huile qui convoitent leurs terres. L'une des solutions qui leur est proposée et l'obtention d'un titre de propriété sous condition que celui-ci est automatiquement intégré à l'entité corporative de la plantation de palmier à huile. C'est une autre situation en Amazonie brésilienne où la Constitution de 1988 a conduit à une affirmation totale des droits des indigènes, que ce soit dans la personnalité juridique « indigène » mais aussi sur la légitimation de leurs territoires ancestraux coutumiers et antérieurs à l'Etat brésilien selon Droulers. Mais tout n'est pas réglé puisque c'est l'Etat fédéral qui enregistre légalement les terres au Brésil et d'une part la lenteur administrative (concernant la reconnaissance des parcelles) est réelle puisque cela dure depuis plus de vingt ans et c'est une procédure complexe comprenant l'identification, la délimitation, la démarcation, l'homologation et puis la régularisation. Il restait en 1990 la moitié des zones indigènes à délimiter, et ces territoires, en attendant d'être reconnus légalement font l'objet « d'invasions » liées à la déforestation, l'extraction minière, des infrastructures et l'expansion de l'agro-business. Droulers insiste en disant que même reconnues les invasions sur les terres indiennes ne parviennent à être empêchées par la législation en vigueur en raison d'un manque de moyen ne permettant pas d'armer les hommes de la FUNAI¹² et de l'INCRA¹³ en mission. Les entreprises du domaine ligneux cherchent alors à récupérer des droits d'exploitation sur les territoires indigènes en les convainquant de l'avantage financier que cela représente pour eux et parfois cela paye.

Malheureusement encore aujourd'hui les droits autochtones ne sont pas tout le temps respectés, les violences sont encore très présentes comme en témoigne l'assassinat le 23

¹² Le FUNAI est la fondation nationale de l'Indien, créée en 1967. Elle s'occupe de la délimitation des terres indigènes, c'est-à-dire des terres pour lesquelles un groupe est reconnu avoir une continuité avec les premiers occupants du pays

¹³ L'INCRA est l'institut national de colonisation et réforme agraire, créé en 1970. Autorité fédérale dont la mission principale est d'exécuter la réforme agraire et réaliser son agencement au niveau national.

juillet 2019 d'un chef indigène de la communauté des Wayapi au nord du Brésil par des orpailleurs pour avoir accès à son village (dans la réserve protégée de l'Etat de l'Amapa).

IV- Une violence inhérente à la gestion environnementale

En lisant sur le sujet de la déforestation et de la biodiversité il apparaît que la violence est inhérente à ces domaines. Dans le cas du continent Africain cette violence provient de l'histoire coloniale passée avec l'utilisation de l'esclavagisme dans le domaine de l'agriculture (on parlerait aujourd'hui de l'agrobusiness puisque ce ne sont pas les petits paysans qui pouvaient s'acheter un être humain comme esclave mais plutôt les grands propriétaires terriens). L'exploitation des produits de la forêt dont le bois et le caoutchouc (pour l'Amérique du Sud) relevait de l'esclavage et aujourd'hui peuvent être liés au travail forcé selon Lassagne. Tout du moins l'exploitation des produits de la forêt créer des relations de pouvoirs où les entreprises et les gouvernements sont en situation de force pour obtenir ce qu'ils souhaitent, comme dans le cas de l'huile de palme en Indonésie qui dépossède les communautés autochtones de leur territoire, les obligeant alors à accepter les conditions des entreprises pour récupérer leurs terres ou tout simplement pouvoir vivre car sans terre ils n'ont plus de moyens de subsistance. Gray parle d'une vulnérabilité des aborigènes par l'invasion, la relocalisation et la colonisation de masse répétées aux cours des siècles derniers.

Les forêts tropicales peuvent aussi être liées à la violence par l'utilisation des ressources (bois, or...) pour financer guerres et guérillas puis quand exploitation n'est plus rentable ils se dirigent alors vers les narcotiques (Smouts). Prenons l'exemple de la guerre du Vietnam, pour empêcher les populations et militaires vietnamiens de se cacher dans le couvert forestier, les Etats-Unis ont répandus une substance nommée agent orange et du napalm sur 10% du pays dont 50% des mangroves faisant baisser la biodiversité de manière drastique en plus de polluer pour des générations les sols qui rendent encore aujourd'hui malade les populations (malformation notamment). Mcneely parle d'écocide dans le cas du Vietnam dans son texte *conserving forest biodiversity in times of violent conflict*. Les guerres, en

faisant fuir une partie des civils peut avoir pour conséquence induite la dégradation de l'environnement comme au Rwanda où 850 000 réfugiés ont été placés dans un camp près du parc national Virunga. Le manque de nourriture a poussé les réfugiés à déforester la zone et à tuer les éléphants et gorilles sur place. Dans la même idée les violences peuvent avoir lieu pour l'accès à ces ressources par le pillage et/ou l'exécution de populations qui vivent dans les forêts ou même se battent pour la protection de l'environnement. Depuis 2014, 138 activistes ont été assassinés au Brésil en raison de leurs actions de lutte contre la déforestation de la forêt tropicale et d'aide aux communautés locales pour l'accès à leurs droits.

La création de réserves protégées vues comme « zones à risque » va légitimer l'aide militaire qui apparaît de plus en plus synonyme d'aide économique et le respect des limites des aires protégées interfère avec la défense des frontières nationales, ainsi la présence militaire se fait de plus en plus présente dans le domaine de la protection de la biodiversité des forêts.

Dans un cadre plus vaste Mbembe (dans le texte de Lassagne) émet l'hypothèse que le « rôle de l'Etat est d'assurer la cohésion de l'oppression pour qu'elle soit acceptée et incorporée ». Il parle ici du développement durable comme « une certaine forme de savoir expert environnemental qui objectivise les populations locales en ne retenant qu'une partie de leur réalité, sélectionnée et catégorisée pour les assujettir à une norme » (Lassagne 2005 : 63). Le principe de développement durable utiliserait un pouvoir incitatif et diffus pour fabriquer des sujets adaptés au développement durable avec un rôle ; des devoirs et des intérêts » (ibid.) Cette objectivisation des populations pour les faire adopter les normes et principes du développement durable relève de la violence symbolique car elle demande encore une fois aux communautés de changer et les empêchent d'avoir leur propre schème de pensée.

Partie 2 : Des forêts dans un contexte international et des ressources au service du développement

Le monde du vivant est d'une diversité incroyable que ce soit par ses paysages ; ses biotopes ; ses organismes et encore aujourd'hui tout n'as pas encore été découvert. On appelle cet ensemble biodiversité. Cependant cette biodiversité fait face à une crise majeure due aux activités humaines (anthropocène). Le nombre d'espèces menacées d'extinction augmente chaque année et l'érosion de la biodiversité, bien que compliquée à chiffrer ne peut être niée. Cette crise n'est pas isolée mais représente plutôt un problème plus global dans le cas de la dégradation de l'environnement visible à travers le phénomène de changement climatique. En cause la pollution ; l'agriculture et l'élevage intensifs mais aussi la surexploitation des ressources naturelles de manière générale. Ce problème ayant un impact sur les Hommes, on peut voir depuis plusieurs décennies les gouvernements et organisations internationales se saisir du problème en créant des politiques environnementales censées enrayer cette crise majeure. Ces actions viennent pour la plupart d'une consultation des pays dits « du Nord » et sont normatives et internationales. Pendant la conférence de Rio en 1992 on voit apparaître sur le devant de la scène internationale le concept de développement durable qui ne nous lâchera plus dès cet instant. Solution miracle ou énième discours déculpabilisant des gouvernements ?

I- Un concept dominant : le Développement Durable

Au sortir de la seconde Guerre-Mondiale le monde est à reconstruire et les politiques s'attachent à la lutte contre la pauvreté. La décolonisation fait l'objet de politiques peu concluantes pour (re)lancer l'économie mais la solution d'injection de capitaux se révèle être inefficace voire même source d'endettement pour les pays. 1973, les chocs pétroliers mettent fin aux 30 glorieuses et on voit se développer lors des années 1980 un néo-

libéralisme sous contrainte de gestionarisation des dépenses, le développement économique n'est plus directement lié à l'Etat Nation. La pauvreté ne cesse d'augmenter dans les années 1990 en parallèle d'une complexification des politiques de développement ; la multiplication des acteurs et leur sectorisation ; la circulation des marchandises dans une économie de marché en pleine expansion mais surtout de la prise de conscience sur le fait que la dégradation de l'environnement est en forte augmentation et que les ressources sont épuisables alors que nous dépendons d'elles pour vivre. Il faut alors trouver un nouveau mode de développement car les politiques actuelles ne sont pas efficaces. C'est dans ce contexte que le développement durable naît pendant le Sommet sur la Terre de Rio en 1992.

Virginie Maris part du postulat que « Le développement durable est un principe normatif qui vise à encadrer la distribution des biens entre individus et entre générations. Parallèlement, je considérerai que la crise de la biodiversité doit nous inciter à adopter un principe de protection de la biodiversité, principe normatif qui viserait à encadrer la relation de l'homme au monde vivant, principalement sous l'angle de sa diversité. » (2006 : 4). Le développement durable aurait donc pour conséquence une répartition équitable des ressources entre les populations mais surtout une consommation suffisamment raisonnée pour ne pas porter atteinte aux ressources qui doivent être à disposition des générations à venir. La nature est ici envisagée et tient sa valeur de part les services qu'elle rend aux êtres humains. En 1923 lors du Premier Congrès International pour la Protection de la Nature, Louis Mangin parlait « d'incroyables richesses » qui sont davantage appelées « ressources naturelles » actuellement. Cette vision de l'environnement comme un stock de ressources disponible pour l'Homme propose une vision anthropocentrique et montre une certaine domination de celui-ci sur l'environnement nous laissant déjà entrevoir l'opposition entre la l'Homme et l'environnement ; entre la nature et la culture comme l'expose Philippe Descola.

L'utilisation d'arguments utilitaristes pour protéger l'environnement devient courante dans un but : celui de mobiliser les masses « Parce que les arguments moraux et esthétiques ne suffisent plus, il faut parler le langage de ses adversaires. » (Ibid.) Le bien-être humain sera donc un argument majeur dans la prise de position des publics qui ne se sentait pas concernés auparavant comme des décideurs concernant le bien fondé de la préservation de

l'environnement. Remarquons que la Convention sur la Diversité Biologique (CDB)¹⁴ a trois objectifs. Le premier étant « la conservation de la diversité biologique » indépendamment des intérêts qu'elle peut avoir pour les êtres humains, « l'utilisation durable de ses éléments » et « le partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques, notamment grâce à un accès satisfaisant aux ressources génétiques et à un transfert approprié des techniques pertinentes, compte tenu de tous les droits sur ces ressources et aux techniques, et grâce à un financement adéquat ». (CDB 1992, préambule). La valeur intrinsèque de la biodiversité n'est pas ignorée à l'occasion de la CDB et les objectifs de protection de l'environnement mais aussi de gestion raisonnée des bénéfices qu'elle assure semblent être respectés et équitables. C'est à partir de 2002 et du Sommet Mondial pour le Développement Durable¹⁵ que l'environnement est instrumentalisé face aux deux autres piliers du Développement Durable qui sont le social et l'économique. Prenons la définition du Développement Durable « qui répondrait aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs », le terme important est ici celui de « besoins » mais il n'est pas précisé desquels, les besoins varient en fonction des sociétés ce qui rend une explicitation plus complexe mais en laissant ce terme vague cela ne laisse-t-il pas la porte ouverte à tout ? Si cette définition n'est pas contraignante on peut remettre en question l'efficacité de ce dernier puisqu'il ne limite en rien les activités de chacun dans la mesure où chaque action est légitimée par un besoin ; vital ou non. Le terme de développement prend le sens d'une utilisation optimale des ressources pour satisfaire le maximum de personnes à travers le monde grâce à la répartition des ressources naturelles. On retrouve encore cette vision instrumentale de l'environnement qui n'est qu'une réserve de ressources à la disposition des êtres humains et est dépouillée de sa valeur intrinsèque, hier encore existante. Cela est du au mode de pensée occidental qui pose l'Homme en dehors de la nature, de son environnement et l'en fait maître. Une domination s'exerce sur l'Environnement car « on ne protège pas plus fort que soi », la nature aurait besoin des êtres humains, voilà comment est justifiée la gestion de l'environnement. Le développement durable est divisé en trois piliers : économique ;

14 Signée en 1992 à Rio de Janeiro lors de la *Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement*, également dénommée *Sommet de la Terre*. Ratifiée aujourd'hui par 190 pays dont tout les pays riches à l'exception des Etats-Unis.

15 Qui a eu lieu à Johannesburg et fait suite au sommet de la Terre de Rio.

social et environnemental qui se veulent aussi importants l'un que l'autre. Waller-Hunter le remet en question puisque selon lui on s'intéresse davantage au paradigme socio-économique comme le montre cette citation « Pour leur part, l'OMC et son Comité du commerce et de l'environnement se préoccupent davantage des conséquences des réglementations environnementales sur les échanges que des conséquences du régime commercial sur l'environnement. » (2002 : 23)

Les pays en développement voient la protection de l'environnement comme une contrainte à leur développement alors que les pays dits « du Nord » n'ont pas eu ces freins lors de leur développement économique passé. De l'autre côté les pays de l'OCDE ¹⁶(Organisation de Coopération et de Développement Economique) ne sont pas enclin à faire baisser les pressions qu'ils font peser sur l'environnement encore une fois en raison de l'importance de leur croissance et développement économique. Pour répondre aux exigences et attentes des gouvernements le rapport Brundtland prévoyait une approche intégrée pour valoriser le développement des pays dits « du Sud » mais cela a affaibli le PNUE ¹⁷(Programme des Nations Unies pour l'Environnement). Le problème principal soulevé par Waller-Hunter est que les pressions exercées sur l'environnement de décroîtront qu'à condition de changer nos modes de consommation actuels basés sur le capitalisme. La mondialisation est aujourd'hui double, écologique de part les actions globales initiées et économique avec des biens et marchés qui voyagent à l'international facilités par des accords internationaux à l'instar du CETA (Accord Économique et Commercial Global (AECG) ou en anglais Comprehensive Economic and Trade Agreement (CETA), est un vaste accord commercial négocié depuis 2009 entre le Canada et l'Union Européenne). Virginie Maris déclare que le principe de Développement Durable est devenu le discours dominant quand il est question d'environnementalisme car « Ce succès s'explique par la facilité avec laquelle le développement durable est conciliable avec les tendances dominantes de la société de consommation occidentale : l'individualisme anthropocentrique, le libéralisme économique et la primauté du marché comme mode d'échange entre individus peuvent sans grande réforme intégrer ce principe dans leurs

16 Succède en 1961 à l'Organisation européenne de coopération économique (OECE), fondée en 1948 pour gérer l'aide américaine d'après-guerre (plan Marshall) et regroupe une trentaine de pays.

17 Gère 6 domaines : changement climatique ; désastres et conflits ; gestion des écosystèmes ; gouvernance environnementale ; substances toxiques et utilisation des ressources.

rouages. Il faut internaliser les externalités négatives, pérenniser les sources de profits, maximiser les bénéfiques liés à l'exploitation des ressources naturelles... » (2006 : 98)

La posture anthropocentrique du concept de Développement Durable faisant de l'Homme seul sujet de considération morale et voyant le monde autour de lui comme stock de ressource est problématique car c'est en partie cette perception du monde qui est responsable de la destruction de l'Environnement. Ainsi en utilisant uniquement les normes du développement durable pour répondre à la crise écologique actuelle nous risquons d'échouer à agir sur les causes de la crise voire de les encourager. En y regardant de plus près ce concept de développement durable n'est pas spécifique au contexte environnemental puisqu'il peut être sollicité dans le cadre de « la construction d'un service de transports en commun, d'un réseau d'égouts ou la planification du paiement de la dette nationale » (ibid.)

II- Des outils économiques et techniques

1) Les services écosystémiques

Quand on parle de protection de l'environnement il existe plusieurs solutions mais dans le cas de celles mises en avant par les politiques environnementales on retrouve le principe des services écosystémiques (SE). Ce terme apparaît dès la fin des années 1970 avec des auteurs comme Westman (1977) puis Ehrlich et Mooney (1983). Leur but à travers ce terme est de mettre en évidence l'importance de la dégradation des écosystèmes par les activités humaines et « l'impossibilité ou coût élevé de substitution de ces services » (Barnaud, & al 2011 : 2). Ce qui n'était alors qu'une métaphore pour alerter l'opinion générale a été reprise et utilisée par les économistes. En 2000 le Secrétaire général des Nations Unis (Kofi Annan) instaure le Millennium Ecosystem Assessment qui a pour but « d'évaluer les conséquences des changements écosystèmes sur le bien être humain mais aussi établir la base scientifique pour mettre en œuvre les actions nécessaires à l'amélioration de la conservation et de l'utilisation durable de ces systèmes, ainsi que de leur contribution au bien-être humain. »¹⁸.

18 Définition accessible en ligne sur : <http://www.millenniumassessment.org/fr/About.html>

A l'occasion de ce rapport en 2005, le principe de service écosystémique est mis en avant dans les solutions pour lutter contre la dégradation de la nature et consiste dans « les bienfaits que les Hommes obtiennent des écosystèmes » (MEA : 2005). Cette fourniture de services réalisés par les écosystèmes est divisée en plusieurs usages :

i-Usage direct d'approvisionnement : alimentaire ; eau potable. Produits agricoles et bois/bio-énergies.

ii-Usage non direct de régulation : climat ; inondation ; purification de l'eau.

iii-Usage culturel : récréatif ; spirituel et esthétique.

iv-Service de soutien servant de base au fonctionnement des trois premiers cycles (cycle du carbone ; formation des sols...)

Les services écosystémiques s'intègrent dans un cadre de néo-libéralisation de la nature et viennent apporter une solution économique à la crise environnementale par la monétarisation de l'environnement et des services rendus à l'Homme par le biais des ressources exploitées renvoyant à un cadre utilitariste pour protéger l'environnement. Mais comment fonctionnent-ils ? C'est l'économiste Costanza qui propose une évaluation économique des écosystèmes de manière à rendre tangible ce que serait la perte de ces derniers et valoriser économiquement ces services rendus. Pour cela il faut choisir comment donner une valeur chiffrée et monétaire à la biodiversité. Notons que la biodiversité et la valeur des ressources biologiques sont deux choses différentes, par exemple dans le domaine agricole plus la diversité biologique diminue plus les rendements des cultures augmentent et donc la valeur. On peut mesurer par deux moyens la valeur de la biodiversité, soit par le niveau de diversité soit par le changement de diversité. Le plus souvent c'est ce dernier moyen qui est utilisé car il permet de comparer les coûts et les avantages concernant des projets spécifiques (conservation ou développement) les enjeux sont ainsi locaux et se prêtent peu à l'extrapolation. Cependant il arrive que ce soit le niveau de diversité qui soit utilisé mais les calculs restent peu précis et fréquents. Cette utilisation a davantage pour but de montrer l'urgence de la crise environnementale. Il reste difficile dans les deux cas de faire une différence nette entre les bénéfices issus de la biodiversité et ceux de l'exploitation des ressources naturelles. De manière pratique pour calculer la valeur d'un site touristique naturel (non payant) les calculs feront la relation entre le coût du trajet et le nombre de visites sur le site ne prenant donc en compte que la valeur d'usage directe récréative. Une autre méthode consiste à utiliser les dépenses qu'il faudrait réaliser pour

remplacer les fonctions/services rendus par les écosystèmes. On peut aussi faire le total des sommes que chaque individu serait prêt à mettre pour avoir accès à ce site, il convient de noter que selon Maris et Reveret cette méthode a pour limite le fait que sans certitude que tout les individus participent , les sommes mises sont basses et non représentative de ce que les agents-consommateurs donnent comme valeur à ce site. De plus en fonction d'où vient cet agent-consommateur les sommes données varieront significativement du fait des différences de niveaux de vies entre les pays. Ainsi les sites aux Etats-Unis obtiendraient beaucoup plus d'argent que ceux du Costa Rica alors que tout deux peuvent, dans les intentions, vouloir être autant protégés. Cette méthode pose un certain problème « d'occidentalo-centrisme » la rendant inégalitaire alors que le principe du développement durable dans laquelle s'insère la notion de services écosystémiques a pour but l'équité entre chaque individu. La quantification monétaire est pratique mais est-elle désirable ? S'en suis une critique globale de l'évaluation économique dans le domaine environnemental dans la mesure où c'est cette forte marchandisation des ressources est la cause de l'érosion de la biodiversité, donc est-ce pertinent d'évaluer la biodiversité sur la base du prix du marché ? De plus cette façon d'évaluer peut s'avérer tout bonnement inadéquate selon certain puisque «Economic criteria of value are shifting, fluid, and utterly opportunistic in their application. This is the opposite of the value system needed to conserve biological diversity over the courses of decades and centuries.» (Ehrenfeld 1988 : 214 in Maris & Reveret).

1) A : La notion d'incertitude dans les services écosystémiques

L'article de Barnaud ;Antona et Marzin s'intéresse à la notion d'incertitude dans le domaine de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles. L'incertitude est définie comme « Uncertainty refers to the situation in which there is not a unique and complete understanding of the system to be managed » par Brugnach et ses collaborateurs en 2008.

Il existe deux types d'incertitudes, le premier est « l'incertitude épistémique » due à un manque de connaissances sur un système donné et le deuxième est « l'incertitude ontologique » s'attachant au fait que le système étudié est par nature imprédictible. Apparaît plus tard « l'incertitude sociétale » correspondant de la cohabitation de plusieurs

cadres de représentations ; de références et de façons de percevoir un problème ou une réalité donnée donnant lieu à des controverses et conflits d'intérêts.

Tableau 1. Caractérisation des incertitudes associées aux services écosystémiques (SE)

	Incertitudes scientifiques	Incertitudes sociétales
Objets des incertitudes	Relations de cause à effet dans les dynamiques des SE	Définition du concept de SE et visions des rapports homme-nature associées Dispositifs de gouvernance issus du concept de SE
Causes des incertitudes	Déficit de connaissances Systèmes imprédictibles par nature	Ambiguïtés, existence de perceptions différenciées, voire contradictoires
Acteurs des incertitudes	<ul style="list-style-type: none"> • Divergences de perceptions : • entre scientifiques • entre acteurs scientifiques et non scientifiques • entre acteurs non scientifiques 	

Comme le montre ce tableau récapitulatif issu de l'article, les incertitudes sont nombreuses concernant les services écosystémiques (SE). En effet les relations de cause à effet sont mal connues, les dynamiques des fonctions écologiques et des services écosystémiques qui en découlent sont liées aux interactions entre de multiples dynamiques diverses qui sont écologiques ; sociales et économiques et prenant place à différentes échelles d'un espace qui peut être locale ; régional ou global et dans un temps où le phénomène peut être lent ou rapide. Le fonctionnement est imprévisible mais également non linéaire, le tout avec des effets de seuil et des irréversibilités. L'auteur prend l'exemple de la relation entre le couvert forestier en amont d'un bassin versant et la sévérité des inondations en aval. Plus le couvert forestier diminue plus les phénomènes d'inondations augmentent jusqu'à un seuil de diminution du couvert forestier qui rend irréversible ce phénomène peu importe si le couvert forestier venait à augmenter par la suite les inondations resteraient nettement supérieures à ce qu'elles étaient auparavant. Ici les relations de cause à effet paraissent facilement mesurables et établies mais ce n'est pas toujours le cas comme on peut le voir malheureusement avec les controverses concernant le changement climatique.

1) B : Les services environnementaux

Au cours des lectures effectuées sur le sujet des services écosystémiques, un autre terme est apparu, celui de services environnementaux. Si au premier abord il s'agirait simplement d'une variance du premier terme, il semblerait que ces deux termes/principes soient

véritablement différents comme l'atteste Bonnin dans son article « En effet, l'origine du concept de services environnementaux est très liée aux politiques de développement dans les pays du Sud alors que celle de l'expression services écosystémiques a été promue par des biologistes désirant mettre en avant l'importance de conserver la biodiversité » (2012 : 2) Il existe une ambiguïté dans la définition des services environnementaux comme le montre la définition des Nations Unies¹⁹ pour les statistiques en matière d'environnement pour qui les services environnementaux se rapprochent aux fonctions des biens non-produits de la terre, l'eau et l'air (écosystème relatif y compris) tandis que celle des services environnementaux de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) inclut « les services d'assainissement, les services d'enlèvement des ordures, les services de voirie et services analogues, la réduction des émissions des véhicules, les services de lutte contre le bruit, les services de protection de la nature et des paysages et les « autres » services environnementaux. » (Ibid.) On pourra trancher en disant que les services environnementaux consistent dans les services que les hommes se rendent entre eux par l'entremise des écosystèmes.

C'est à la fin des années 1990 que le terme apparaît dans un texte de droit international (« paiements pour services environnementaux »)²⁰ concernant un accord tripartite entre le Costa Rica ; le Nicaragua et le Panama relatif à la protection des tortues sur les côtes caraïbéennes.

2) La REDD (Reducing Emissions from Deforestation and forest Degradation)

L'échec du Sommet de Rio à produire une convention internationale sur la gestion durable des forêts au profit d'une « déclaration de principes, non juridiquement contrainte, mais faisant autorité pour un consensus mondial sur la gestion, la conservation et le développement durable de tous les types de forêts » (Rio 1992). A partir de cette époque on remarque une différence de traitement entre les pays dits «développés » et ceux « en développement », ainsi quand les pays développés se voient exiger une réduction des émissions de gaz à effet de serre (EGES) les pays en développement s'en voient dispensés. Le

¹⁹ United Nations, 1997

²⁰ Le système des paiements pour services environnementaux a été introduit au Costa Rica par la loi sur la forêt n° 7575 de 1996 (Ballar, 2007).

problème suivant est donc la faible implication des pays émergents comme le Brésil ; la Chine et l'Inde pourtant grands émetteurs d'EGES qui vient compromettre la capacité de lutte et d'action sur le changement climatique. C'est dans ce contexte post Kyoto²¹ et période Kyoto 2 (à partir de 2013) que des initiatives émergent pour changer la donne et faire en sorte que les pays en développement s'investissent davantage dans les politiques de lutte contre le changement climatique. Le REDD est né et consiste en « la réduction des émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation et à la dégradation forestière ». La REDD prend une place plus forte sur la scène internationale depuis 2007 suite à la publication du rapport Stern fin 2006²² ainsi que la publication du quatrième rapport du GIEC²³. Le fait que la déforestation ait lieu dans la zone intertropicale et soit responsable de 20 à 25% des EGES dans le monde renforce l'idée de lutter contre la déforestation, d'autant plus que selon les connaissances scientifiques une réduction de la déforestation mènerait à une baisse des EGES atténuant le changement climatique. La première formulation de la REDD fût présentée à l'occasion de la conférence de Montréal en 2005 (COP 11) et regroupait alors 33 pays forestiers tropicaux. (PHOTO) Notons qu'en observant la carte le Brésil ne fait pas partie de la Coalition of Rainforest Nations destinée à faire intégrer les forêts tropicales dans la lutte contre le changement climatique. En effet le Brésil parle plutôt de RED (Réduction des Emissions dues à la Déforestation) et les financements sont publics. Les actions sont « l'incitation positive pour les pays en développement qui réduisent volontairement leurs émissions de gaz à effet de serre en limitant ou réduisant la déforestation et le financement du mécanisme par un fond international créé à cet effet et approvisionné par les pays développés». La REDD a un triple intérêt, le premier étant environnemental par les effets locaux et globaux grâce à l'évitement d'une partie de la déforestation et de dégradation forestière. Le second objectif est socio-économique et est spécifique aux pays du Sud car il correspond à l'implantation de projets et récompenses ou compensations financières et le dernier est commercial est spécifique aux pays du Nord qui participent aux projets REDD par l'obtention de crédits carbone commercialisables dans les

21 « The Kyoto Protocol is an international agreement linked to the United Nations Framework Convention on Climate Change, which **commits** its Parties by setting internationally binding emission reduction targets. »

<https://unfccc.int/fr/process-and-meetings/the-kyoto-protocol/what-is-the-kyoto-protocol>

22 rapport sur l'économie du changement climatique

23 Depuis 30 ans, le GIEC évalue l'état des connaissances sur l'évolution du climat, ses causes, ses impacts. Il identifie également les possibilités de limiter l'ampleur du réchauffement et la gravité de ses impacts et de s'adapter aux changements attendus. Les rapports du GIEC fournissent un état des lieux régulier des connaissances les plus avancées

marchés internationaux. Après un temps, un questionnement s'est fait autour de l'extension de la REDD à la conservation au sens large, c'est-à-dire englober aussi les activités de création et maintien des aires protégées, la sylviculture et l'augmentation des superficies des plantations forestières. Tsayem-Demaze alerte sur le fait que la REDD pourrait devenir un fourre tout, la REDD se voit alors affublée d'un + qui signifie la prise en compte de ce qui est désigné « gestion durable des forêts tropicales » et le deuxième + étend la REDD aux espaces non forestiers à l'instar des savanes ; montagnes et inclut des activités d'agroforesterie et la plantation/gestion d'arbres hors forêts. Mais qu'est ce que sont des « arbres hors forêts » ? Ce sont des plantations d'arbres à grande échelle mais qui sont en fait de la monoculture²⁴ d'espèces exotiques à croissance rapide comme l'eucalyptus. Lovera appelle ces plantations des « déserts verts » car ils ne participent pas à la biodiversité, un autre terme utilisé est « fast wood » faisant le lien avec le « fast food » qualifiant un système d'alimentation mauvais pour la santé mais aussi peu soucieux de l'environnement. La question est alors de savoir si l'on souhaite récompenser des entreprises ayant des activités de création de « déserts verts ».

La REDD s'inscrit dans un mouvement de valorisation économique de l'environnement en utilisant des « instruments économiques marchands pour inciter à la préservation de l'environnement (marchés carbone) et plus globalement dans le cadre des PSE. » (2010 : 348) Cette dimension financière et marchande de l'initiative REDD prend source dans le marché des droits à polluer prévu par le Protocole de Kyoto grâce à des mécanismes de flexibilité qui permettent aux pays du Nord de remplir leur engagement en terme de réduction d'EGES en achetant/vendant des quotas d'émissions (de carbone ou CO²), « Pour Bernier (2008), cette marchandisation, ou boursicotage, relève de l'économie libérale qui prône le libre-échange et l'écolo-libéralisme, faisant ainsi du climat l'otage de la finance ».(2010 : 349)

Prenons un exemple concret de l'utilité de ce marché de droit à polluer au Cameroun, selon une étude de Bellassen et Gitz en 2008 montre qu'une rémunération de 2.85 US \$ par tonne d'équivalent CO₂ à un paysan équivaldrait à ce que lui rapporte l'agriculture traditionnelle

24 Le problème de la monoculture réside dans le fait qu'il n'y a pas de biodiversité et cela appauvrit les sols.

sur brûlis. Ainsi la REDD peut être une alternative profitable aux populations locales vivant de l'agriculture traditionnelle pour protéger la forêt.

En s'intéressant à l'implémentation de la REDD, il semble que les solutions mises en place pour lutter contre la déforestation et la dégradation des forêts soient des solutions globales. Seulement est-ce efficace dans la mesure où il existe une multiplicité de causes à ces phénomènes. Plutôt que d'opter pour des solutions spécifiques à chaque endroit en concertation avec les populations locales et les acteurs de cette déforestation/dégradation la REDD se dirige davantage vers une solution financière et économique en misant sur les récompenses et compensations financières pour enrayer ces problèmes. La reconnaissance qu'a la REDD aujourd'hui (comme dans l'Accord de Copenhague²⁵) dans l'arène internationale montre la forte prééminence du domaine économique dans les politiques environnementales internationales actuelles. La question que se pose Tsayem-Demaze est est-ce que la lutte contre la déforestation va se limiter uniquement à la REDD ? En effet comme expliqué plus haut, la REDD ne peut à elle seule répondre à la problématique de la déforestation. Angelsen est encore plus dans le doute par rapport à cette approche du phénomène car le CO₂ est un le principal gaz à effet de serre responsable du changement climatique, il est donc un gaz nocif et dommageable pour le climat cependant dans la politique de la REDD, il apparaît comme un bien commercialisable sur les marchés internationaux et aurait presque une bonne image. Pour Tsayem-Demaze « La REDD apparaît comme un pas de plus vers la mise en œuvre des PSE et rappelle que la protection de l'environnement est en passe de devenir une activité marchande et non plus une activité nécessaire à réaliser sans intention lucrative pour le bien-être de la planète et de l'humanité. Au delà de la REDD, c'est le développement durable qui devient progressivement un business international ». (2010 : 354)

Les scénarios de référence de la REDD posent plusieurs interrogations. La première concernant le fait de calculer la déforestation et la dégradation évitées par rapport aux tendances d'une période passée. Est-ce-que cela ne va pas favoriser des pays qui déforestaient et dégradaient de manière intensive à cette période ? Parlons aussi du critère

25 L'Accord de Copenhague signé en 2009 à l'issue de la COP 15 reconnaît l'importance de réduire les EGES de façon draconienne afin de limiter la hausse de température à 2 °C. Il prévoit par ailleurs la mise en œuvre immédiate de la REDD+ et la création d'un Fonds vert pour le climat

d'additionnalité (selon lequel les projets REDD doivent mener à une réduction des émissions qui n'aurait pu se faire sans le projet), l'auteur se demande « comment mesurer la déforestation et la dégradation réellement évitées grâce à l'application de politiques spécifiques ? Mais aussi comment mesurer les quantités de carbone et CO₂ évitées par la réduction de la déforestation et dégradation forestière ? Comment élaborer et utiliser un système cohérent de Monitoring, Reporting et Vérification (MRV) ? La mise en œuvre de la REDD dans une localité ne va-t-elle pas entraîner le déplacement de la déforestation dans une autre localité ? À qui seront versées les récompenses ou les compensations financières ? Parviendront-elles et seront-elles équitablement redistribuées aux populations locales ? Ne vont-elles pas entraîner un afflux d'argent dont bénéficieront seulement les populations des zones forestières et pas d'autres populations rurales (pauvres) ? » (ibid) Nous rajouterons à cela un questionnement sur la rémunération du prix des émissions évitées, la tonne de CO₂ aurait-elle la même valeur dans le bassin du Congo qu'en Indonésie ?

3) FSC (Forest Stewardship Council)

Le Forest Stewardship Council (FSC) est un conseil ayant pour objectif la « bonne gestion » des forêts grâce à un label environnemental s'attachant au respect des procédures de gestion durable de la production de bois. On le connaît tous par le biais des feuilles certifiées très visibles en France. Le Sommet de la Terre de 1992 n'ayant amené à aucun engagement juridiquement contraignant à propos de la gestion des forêts il a fallu mettre en place des solutions par l'entremise d'autres acteurs. Dix pays se sont rassemblés en 1993 à Toronto pour créer l'Assemblée fondatrice du FSC. Jusqu'à lors les pays développés avaient bloqué le marché du bois tropical. Le FSC apparaît comme une alternative au boycott et un moyen de responsabiliser le consommateur selon Pirard. Il résulte de la concertation entre des acteurs privés et les ONG WWF ; Greenpeace et Friends of the Earth. 2000 est l'année où naît le Programme for Endorsement Forest Certification (PEFC) et il sera adopté par les Etats permettant de montrer une image de cohésion dans la gestion durable des forêts. Le FSC dispose d'un poids important dans ce domaine malgré le peu de surface de forêts tropicales aujourd'hui certifiées. L'utilisation de cet instrument nous renvoie encore une fois dans une vision économiciste de l'environnement dans la mesure où les industriels s'orientent vers des labels, se rapprochent de l'emploi de technologies « bonnes pour l'environnement »

dans des processus « durables de production » ayant pour fin un produit « socialement responsable » (Pestre, 2016 :28). C'est un peu ce que Tsayem-Demaze analyse du côté des ONGI qui se lancent dans une course à qui aura le plus de surfaces certifiées « celles-ci pouvant être considérées comme des parts de marché, les redevances perçues par les organismes de certification, ainsi que leur image de marque, étant en quelque sorte fonction du nombre d'hectares de forêts certifiées » (2011 : 184). Il devient difficile de ne pas voir la connotation commerciale que prend la gestion des forêts avec du « marketing écologique » puisqu'on nous dit d'acheter tel produit car il ne participe pas à la déforestation mais la grande majorité des surfaces certifiées se trouvent dans des forêts boréales et tempérées alors que la déforestation actuelle à lieu en grande partie dans les forêts tropicales. En effet sur un total de 282 millions d'hectares de forêts certifiées FSC et PEFC, seules 13,3 millions d'ha sont des forêts tropicales, soit seulement 4,7% de l'ensemble des forêts certifiées par ces deux organismes. Leur objectif aurait glissé vers la diffusion de leur certification dans les pays développés où les consommateurs se découvrent une sensibilité écologique menant à une forte demande et amenant ainsi des bénéfices en hausse. Chartier se questionne alors sur l'efficacité d'un tel label dans la lutte contre la déforestation en milieu tropical. En effet dans les pays en développement l'Etat est souvent propriétaire des domaines forestiers et reste le seul décisionnaire dans l'attribution de concessions forestières aux exploitants. Il s'agit alors de convaincre l'Etat de la nécessité d'une gestion durable des forêts à travers la certification mais compte tenu des relations Nord/Sud historique une méfiance se fait toujours à « l'égard des initiatives venant des pays développés et prônant la protection des forêts dans les pays en développement » (Tsayem-Demaze, 2011 : 197). C'est la peur pour les pays en développement qu'on les restreigne dans leur développement économique alors que les pays développés n'ont jamais eu de limite pendant leur développement. Notons finalement que cette certification favorise les grands propriétaires qui ont les moyens de répondre aux exigences du FSC, laissant de côté les petits propriétaires d'un profit selon Chartier.

4) RSPO (Roundtable on Sustainable Palm Oil)

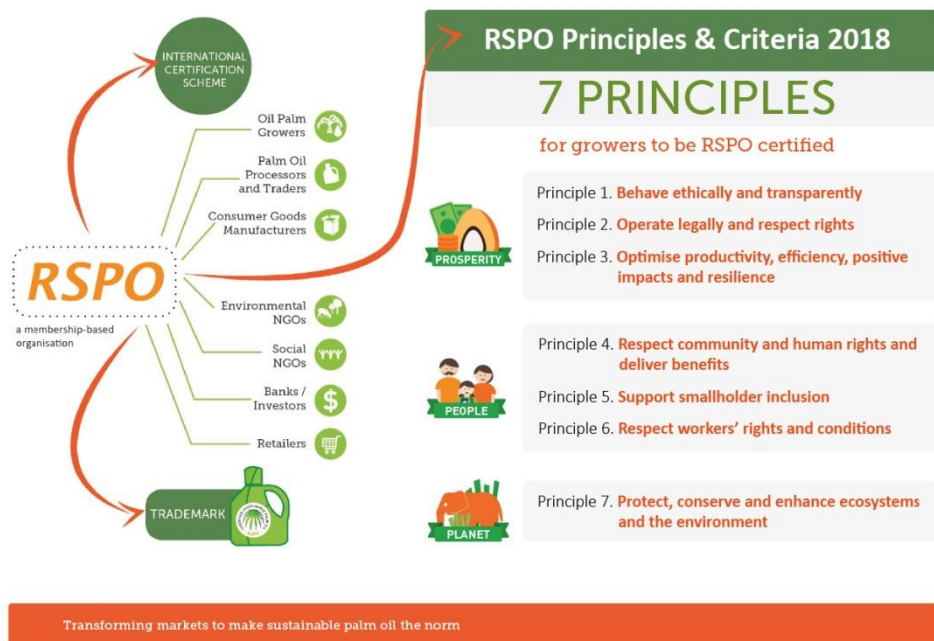
Le label RSPO (Roundtable Sustainable Palm Oil) a été créé en 2004 par des entreprises privées²⁶ liées à la production et vente de l'huile de palme. Parmi les parties prenantes on retrouve des producteurs d'huile de palme, les sociétés agroalimentaires ou les distributeurs, les fabricants de biens de consommation, les détaillants, les banques et les investisseurs, les ONG de protection de l'environnement et de la nature, et les ONG de développement ou sociales. Le label RSPO permet de s'assurer que « les droits fondamentaux des anciens propriétaires des terres, des communautés locales, des travailleurs dans les plantations, des petits agriculteurs et de leurs familles sont respectés et pris en considération, qu'aucune nouvelle forêt primaire ou espace à haute valeur de conservation ne soit éliminé pour la production de l'huile de palme depuis novembre 2005, et que les propriétaires de moulins et de plantations réduisent au maximum leur impact sur l'environnement. » (Site RSPO) Pour cela le label agit selon huit principes qui sont visible sur ce graphique issu du site officiel du RSPO.

Notons alors qu'en se renseignant sur leur site, la certification n'exclut pas totalement le déboisement de la forêt tropicale puisqu'elle interdit uniquement « le défrichage des forêts primaires et forêts à haute valeur de conservation » (ibid.) à partir de 2008. Ainsi on peut voir une huile de palme certifiée alors qu'elle provient d'une surface forestière défrichée dans une forêt protégée ou primaire.

On peut voir de nombreuses personnes et ONG avoir des doutes concernant la qualité et l'efficacité du label dans la mesure où les contrôles se font de manière interne et donc on ne peut pas avoir un regard sur ce qu'il se passe. De plus l'ONG Greenpeace, selon une enquête réalisée en Indonésie, atteste que les déboisements et incendies qui affecte le pays impliquent toujours des plantations labélisées RSPO. Elles représenteraient même 40% des feux répertoriés dans la province de Riau en 2013. On peut ainsi voir que le label ne permet pas d'enrayer le phénomène de déforestation par l'industrie du palmier à huile puisqu'il n'interdit pas la destruction des forêts secondaires, ce sont des forêts auparavant détruites

²⁶ Les membres fondateurs comprennent Aarhus United UK Ltd, Karlshamns AB (Suède), Malaysian Palm Oil Association (MPOA), Migros Genossenschafts Bund (Suisse), Unilever NV (Pays-Bas) et Worldwide Fund for Nature (WWF). Golden Hope Plantations Berhad (Malaisie), Lodders Crocklaan (Pays-Bas), Pacific Rim Palm Oil Ltd (Singapour) et The Body Shop (UK) participent également activement au conseil d'administration de la RSPO, depuis le début.

puis qui ont repoussé. Hors ce sont ces forêts qui représentent la plus grande partie du couvert forestier en Indonésie.

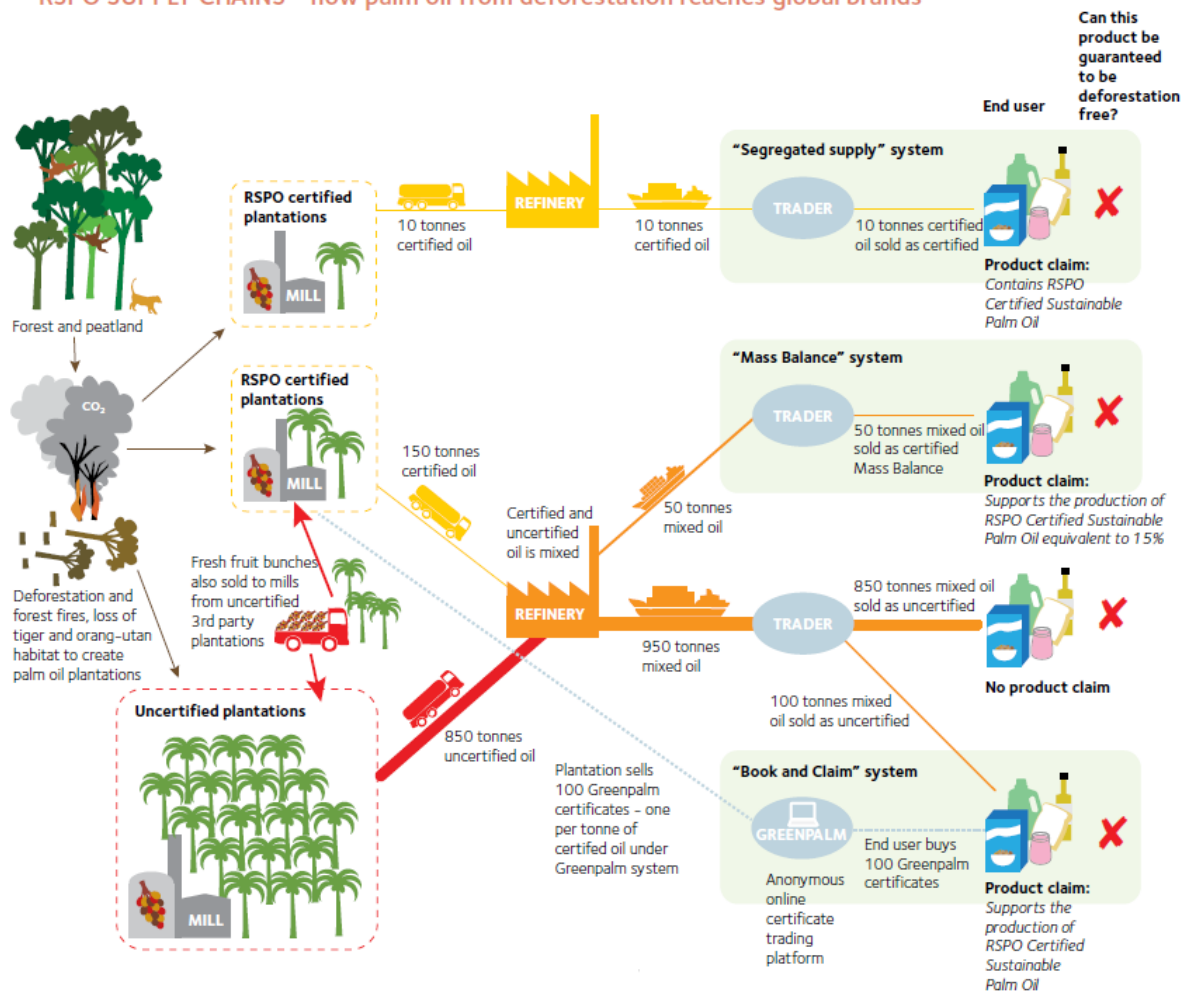


Nous allons développer les critiques émises par Greenpeace dans un rapport publié en 2013 et s'intitulant Certifying Destruction. Il sera question ici principalement du cas de l'Indonésie dans la mesure où c'est le plus grand producteur au monde d'huile de palme brut soit aux alentours de 15 millions d'hectares (notons que ce sont les terres licenciées et qu'il est difficile d'avoir un nombre précis car il y a un manque de transparence dans le secteur). 85% des EGES de l'Indonésie viennent de l'utilisation des sols et la moitié est liée aux tourbières²⁷. Le RSPO n'impose aucune limite concernant les EGES associées au développement des plantations de palmiers à huile. Il est aussi autorisé de défricher des tourbières pour l'expansion des plantations de palmier à huile. Une tourbière est un écosystème qui tient son nom de la tourbe, matière organique fossile formée par

27 National Council on Climate Change (2010) 'Setting a course for Indonesia's green growth' Pressconference presentation 6 September 2010 p5

accumulation de matière organique morte dans un milieu humide (principalement des végétaux). C'est un milieu qui agit comme puits de carbone. Cependant une fois la tourbière asséchée pour accueillir ensuite la production d'huile de palme, elle devient très facilement inflammable de part le sol riche en carbone qui étend rapidement le feu une fois lancée. Toutefois ces terres peuvent faire l'objet d'une certification RSPO ce que critique vivement Greenpeace dans son rapport. A cela s'ajoute-le fait que lorsqu'il y a eu des feux de forêts ravageurs en Indonésie, le RSPO n'a investigué que sur cinq de ses compagnies et ce ne sont pas celles qui ont entraîné le plus de dégâts. L'investigation a trainé en longueur car le RSPO demandait les cartes des concessions mais une fois données elles ne correspondaient pas à celles du domaine public (ministère de la sylviculture). Une seule compagnie a été jugée responsable. La gestion en matière de responsabilité des producteurs semble être plutôt laxiste comme le montre l'exemple du producteur Duta Palma qui a une « long history of deforestation, community conflict, illegality, and noncompliance with RSPO regulations. In 2007, Greenpeace first highlighted its destructive operations including clearance of very deep peat and a failure to hold legal permits. In 2009, a coalition of village heads and NGOs brought a formal RSPO complaint against activities of two Duta Palma subsidiaries including clearance of HCV forests and the use of fire to clear land. In 2011, the RSPO briefly suspended Duta Palma for administrative breaches, but failed to address complaints. It took nearly six years from the initial criticisms and a new report by Greenpeace in April 2013 before the RSPO finally expelled Duta Palma » (Greenpeace report). Enfin il apparaît comme difficile de suivre et de certifier que telle huile vient de telle plantation comme l'indique ce document de Greenpeace. Il s'agira de garder un esprit critique sur ce graphique de par sa provenance, néanmoins il fût compliqué de trouver des documents étoffés au sujet du label RSPO ne provenant pas d'ONG environnementalistes ou du site officiel du RSPO lui-même.

RSPO SUPPLY CHAINS - how palm oil from deforestation reaches global brands



III- L’agrobusiness au Brésil

Le Brésil est au premier rang mondial pour la production de viande bovine mais aussi du soja destiné à nourrir le bétail. Il occupe ce rang grâce aux politiques des anciens présidents Lula et Rousseff qui ont encouragé le développement de l’industrie agricole et notamment de l’agro-business qui est l’ensemble des activités et des transactions en relation avec l’agriculture et les industries agroalimentaires. Mais le développement de cet industrie a « un prix environnemental élevé révélant le fort antagonisme entre un modèle de croissance fondé sur une macroéconomie mondialisée et les contextes socioécologiques locaux parfois d’une assez grande fragilité (Coutrot 2009 in Corbonnois : 2) Cela est actuellement très visible avec les feux de forêts en Amazonie qui ne cessent d’augmenter depuis le début du mois d’août. Les principales causes sont l’agro-industrie qui pratique la méthode du brûlis

pour défricher les zones avant de les convertir en pâturages ou champs pour la monoculture. Mais cela est aussi possible grâce à la politique pro déforestation et développement de l'Amazonie du nouveau président brésilien Jair Bolsonaro. La déforestation a subi une hausse de 88% entre juin 2018 et juin 2019 selon les chiffres de l'Institut National Brésilien de Recherche Spatiale (INPE). La pratique de la monoculture de manière intensive et notamment de semences OGM auxquelles on ajoute des intrants de types pesticides viennent créer une érosion massive des sols et cela de manière durable. Cette érosion, en plus de rendre le sol infertile, vient accentuer la pollution par les rejets d'intrants dans la nature mais aussi le phénomène de déforestation. Dans un souci de protection de l'environnement l'Instituto Rio Grandense do Arroz (IRGA) a lancé un label de qualité « selo ambiental » qui certifie les bonnes pratiques agricoles. Mais encore faut-il savoir si ces pratiques sont réellement durables. L'une des conditions est qu'après une année d'exploitation d'un champ pour la culture il faut le laisser en jachère pendant trois années. On se rappelle que lorsqu'il était question des coupes sélectives en Indonésie il fallait des temps de jachère beaucoup plus conséquents. Le soja est une plantation qui revient sans cesse car il est bien côté et il rapporte beaucoup car son utilisation première est la nourriture des bovins (85%) En parallèle la consommation de viande n'a de cesse d'augmenter créant une grande pression sur les milieux naturels pour répondre à la demande, il faut sans arrêt défricher plus loin dans l'Amazonie pour parvenir à satisfaire les besoins des consommateurs.

Cette progression du cattle ranching vient de politiques nationales antérieures accordant au secteur agricole des exonérations d'impôts, la création d'infrastructures favorable à l'agrobusiness et le gouvernement aurait en 1999 dévalué sa monnaie pour restaurer la compétitivité du secteur du soja (destiné à nourrir le bétail). Seulement ces aides se sont dirigés vers les latifundios et grosses exploitations à vocation exportatrice plutôt que les petits paysans comme l'explique Droulers « nombre de familles rurales amazoniennes doivent affronter un système particulièrement déséquilibré, qui les amènent à entrer dans un cycle du type: achat de nouvelle terre, défrichement sur deux ans, puis vente de la terre une fois défrichée pour en acheter une nouvelle et recommencer, puisqu'une terre défrichée vaut beaucoup plus que le revenu d'une famille de petits agriculteurs. Ce cercle vicieux ne les amènent pas à mettre des produits agricoles sur le marché et tend à les

fragiliser, encourageant leur fuite en avant à la recherche de nouvelles terres, jusqu'à ce que pour une raison ou pour une autre, ils rejoignent la main d'œuvre des travailleurs ruraux employés dans les grands latifundios ». (Droulers, 2004, p95) De plus Marchand montre que le démarrage d'une activité bovine coûte de l'argent mais comme les agriculteurs familiaux n'ont pas ces capitaux, alors les fazendeiros font créancier pour ces premiers à des taux prohibitifs, de plus n'ayant pas des cheptels assez gros, ils ne peuvent négocier avec les abattoirs et dépendent encore une fois des fazendeiros, tout cela « favorisant la reconduction en front pionnier de pratiques clientélistes ou paternalistes séculaires ». (Marchand : 11) Si le secteur de l'élevage bovin fonctionne si bien c'est parce que le prix ne varie pas beaucoup assurant alors un revenu stable aux exploitants.

Cette industrie a fait que les villages et petites villes ont connu une croissance rapide grâce à l'agrobusiness correspondant aux usines de cuir, du lait, les scieries, les abattoirs et les transports du bétail et du bois.

Certains auteurs défendent l'agrobusiness car il a créé de l'emploi pour beaucoup de personnes d'autant plus qu'elle apporte un revenu plutôt stable. On peut même lire qu'en « proposant des brochettes de bœuf à moins de 0,5€ dans les restaurants populaires, certaines populations ont pu avoir accès à des protéines d'origine animale dans un pays où 40% des ménages déclarent ne pas tous les jours manger à leur faim » (ibid.) Il conviendra de parler de la source de ces chiffres qui n'est autre que l'institut de l'élevage, acteur qui a un intérêt au maintien de cette industrie. Cela pose alors la question du lobbying de l'industrie bovine. L'élevage bovin est aujourd'hui critiqué dans la littérature scientifique et par les ONG environnementalistes en réponse aux nombreuses conséquences qu'il a dans le domaine économique ; social et écologique (deforestation, land concentration, biodiversity loss, land tenure concentration, and small contribution to regional development) (ibid.) On estime aujourd'hui à 80% le taux de pâturages sur des terrains déforestés en Amazonie, montrant ainsi l'importance de l'expansion agricole dans celui du phénomène dans le processus de déforestation.

Partie 3 : Comment penser l'avenir des questions environnementales: entre action de développement et changement de paradigme

I- Les actions de développement

1) Des ONG qui agissent dans le domaine forestier

Après le Sommet de la Terre de Rio en 1992, on voit apparaître de plus en plus d'ONG et ONGI socio environnementales dans l'arène Amazonienne, elles sont appelées au Brésil le « Tiers secteur » (ensemble des associations ; fondations ou organisations qui sont de droit privé mais œuvrent pour le bien commun sans but lucratif) et gagnent de la visibilité depuis le retour de la démocratie avec une plus forte participation populaire promouvant une nouvelle idéologie. Depuis la constitution de 1988 qui a ouvert des nombreux espaces dédiés à la participation populaire sur le territoire amazonien elles expérimentent localement des nouveaux modes de gestion. Dans le cadre du développement durable il faut faire une bonne gouvernance c'est-à-dire un bon exercice de l'autorité publique ; économique et administrative pour gérer à tout les niveaux les affaires d'un pays où la société civile est représentée par les ONG.

Les ONG utilisent le manque de politiques déjà définies pour « occuper le champ du discours, laissant derrière non seulement les forestiers mais aussi les biologistes ; botanistes ; anthropologues et sociologues » (Smouts in Chartier : 25). Elles vont alors imposer de nouveaux concepts et normes menant à l'évolution des modes de conservation des forêts en prenant en compte les dynamiques sociales locales pour faire de la préservation socio-environnementale.

Buclet note toutefois une certaine désorganisation et une diversité au sein des ONG. Pour réaliser un projet il faut des financements et ces financements sont bien souvent extérieurs à la zone où le projet prendra place. Les bailleurs peuvent être des organisations internationales comme la Banque Mondiale ; l'ONU ; ou des fonds privés, leur point commun est qu'ils viennent principalement des pays du Nord. Ces bailleurs lancent des appels d'offres et les ONG qui y répondent vont alors s'adapter à la demande des financeurs, le projet a une provenance exogène. Smouts poursuit en disant que «il n'est pas rare de voir les acteurs locaux sommés par les bailleurs de fond de mettre en œuvre des stratégies sur lesquelles les experts eux-mêmes sont divisés, et qui seront récusées 10 ans plus tard avec la même assurance par les mêmes donateurs ». (Smouts 2001 : 112) Cependant cela peut se révéler problématique car « l'étranger interprète ce qu'il voit selon ses valeurs ; ses objectifs ; ses préoccupations » (Buclet : 45) on a donc affaire à une lecture externe de la réalité locale où les projets ne répondent pas tout le temps aux attentes premières des populations locales mais ils viennent quand même améliorer les conditions de vie pour certains. Cependant ces projets sont pour Roué l'occasion de créer une illusion de cohérence.

L'auteur soutient que les ONG disposent d'un certain pouvoir car elles changent la vie de personnes mais n'ont pas de responsabilité car n'ont pas de compte à rendre. En réalité elles doivent bien rendre des comptes aux bailleurs en montrant le nombre de bénéficiaires touchés, les améliorations réalisées mais en effet, une fois le projet fini il n'y a pas tout le temps de suivi permettant de voir ce que le projet a changé dans la vie de ces personnes sur le long terme. Les ONG adoptent un comportement qui se rapproche du domaine entrepreneurial mais en gardant des valeurs issues de la culture associative. Néanmoins la cohésion des mouvements collectifs en pâtie par la concurrence entre les ONG qui ne s'aident plus mais cherchent à obtenir le plus de « part de marché ». Le domaine du développement va aussi transformer des maux en problèmes techniques, sauf que cela a pour conséquence de dépolitiser les questions sociales qui, après lecture sur le sujet, est au cœur de beaucoup de problèmes mondiaux, la technicité n'est que l'expression de ces inégalités sociales.

2) Le concept d'ingérence

Rossi parle dans son ouvrage d'une situation d'ingérence écologique qu'il définit comme « la façon dont l'occident, après avoir donné naissance à «l'environnement» a tenté et tente toujours d'imposer sa vision environnementale aux pays du Sud ». Les Etats forestiers n'adhèrent pas à cette vision de l'environnement avec la mythification des forêts primaires comme intouchées par l'Homme. La couverture médiatique et le catastrophisme ambiant a fait que ces Etats se sont braqués car sentis comme les « grands accusés et se sont insurgés contre l'ingérence qu'entraînait la volonté de protection, se heurtant à de gigantesques intérêts économiques, mais aussi géostratégiques. » (Martin-Ferrari, 2012 : 48).

3) Greenpeace en Amazonie

Le texte de Chartier développe l'exemple de Greenpeace au Brésil entre 1990 et 2000. Le début de l'action de l'ONG en Amazonie était à l'occasion d'une campagne de lutte contre l'exploitation clandestine du mahogany en imposant la consommation de bois éco-certifié (FSC).

Greenpeace étant une ONG sans financements étatique ou externes, elle doit trouver des moyens de s'autogérer et d'avoir suffisamment de fond pour continuer à mener ses actions. Elle doit alors lancer des campagnes de publicité et faire de la communication. En cela elle ressemblerait à une multinationale pour Chartier. C'est en 2001 que la campagne concernant la forêt est devenue le principal champ d'action de Greenpeace.

L'ONG va alors être au devant de la scène médiatique internationale pour dénoncer la déforestation en Amazonie mais elle ne cherche pas à prendre en considération la complexité des causes menant à la déforestation. En partant d'un postulat de base qui est biaisé voyant les forêts primaires comme « forêts qui se sont établies grâce aux évènements naturels et qui sont très peu touchées par l'Homme » (Greenpeace 1999) alors qu'il est aujourd'hui connu que les forêts primaires ont fait l'objet d'aménagement par les populations locales. En aillant un discours basé sur l'émotion et le mythe moderne de la forêt vierge, l'ONG obtient une grande levée de fonds. Cependant en faisant ça, Greenpeace participe à véhiculer des informations erronées qui peuvent influencer sur les politiques forestières et possibles actions de conservation. Le postulat de Greenpeace concernant la

cause principale de la déforestation en Amazonie est que ce soit l'exploitation forestière commerciale du bois et c'est pour ça qu'elle s'intéresse et se bat pour mettre en place une certification (FSC et PEFC). En réalité la première cause de la déforestation est l'expansion agricole et l'élevage bovin, le problème est que l'ONG a beaucoup de pouvoir et en véhiculant l'idée que le commerce du bois tropical est le problème majeur, elle détourne les politiques nationales et internationales de la vraie cause, pouvant ainsi enrayer le mouvement de lutte contre la déforestation.

La principale critique de Smouts est qu'en certifiant une zone au milieu d'autres mal gérées, cela entraîne une fragmentation de l'espace peu compatible avec la notion d'aménagement forestier. Greenpeace souhaite une délimitation des territoires indigènes et une promotion de toutes les formes d'extraction durables des ressources forestières. Dans la vallée du Purus Amazonas avec la population caboclos du municipio de Porto de Moz la promotion d'une réserve extractiviste a mené à des abus du maire et a fragilisé les petits paysans qui se retrouvent sans accès à la terre. La solution trouvée sera de faire appel au Laboratoire Agro-Ecologique de la Transamazonienne (LAET) pour faire un diagnostic suivi d'une formation des petits agriculteurs à l'utilisation et la commercialisation du bois. Ces réserves extractivistes répondent à l'envie de donner de la reconnaissance des droits traditionnels sur les « terres communautaires » mais dans la mesure où il existe plus de 300 communautés différentes, la délimitation est un véritable problème ne permettant pas en plus d'assurer la protection, ces réserves sont alors la solution pour quand même aller dans cette direction. Greenpeace va alors aider ces communautés en leur donnant une visibilité sur la scène nationale et internationale pour certains. Mais ces communautés font l'objet d'une mythification par l'ONG qui les présente comme étant en parfait symbiose avec leur environnement alors qu'en réalité la « vocation écologique » est récente ; inégale et pas toujours ancrée dans les pratiques. Par exemple, avec l'argent gagné, les gens vont acheter beaucoup de bufflonnes sauf que cela pose un problème au niveau de la salubrité de l'eau, en parallèle tous n'ont pas une connaissance accrue concernant la faune et la flore. Mais cela va être transcodé en traduisant les objectifs qui étaient les leurs dans un registre utilisé par les écologistes étrangers (Lascombes 94). La forêt est pour les populations locales une ressource et un lieu de subsistance (involontairement ils préservent cette forêt mais pas dans un but de protection de l'environnement en tant que soi). On voit alors que le projet de réserve

extractionniste ne signifie pas la même chose en fonction des acteurs puisque Greenpeace voit la solution optimale de préservation de la forêt tandis que les populations locales y voit un moyen pour sortir de l'isolement et d'intégration de la société de consommation par la génération de revenus. Il faut alors pouvoir voir ces visions divergentes et en discuter entre les acteurs car la sortie de l'isolement peut accentuer les pressions déjà existantes sur les ressources naturelles.

Pour résumer l'auteur pense que Greenpeace tient un rôle ambigu dans ses représentations véhiculées, ses politiques proposées et ses actions engagées. L'ONG se pose en promoteur de nouveaux concepts et politiques forestières assurant ainsi un maintien de la bonne gouvernance des forêts et en soutenant les populations locales mais en ne prenant pas en compte la complexité des enjeux de conservation forestière « au nom de logiques d'efficacité et de rentabilité » (ibid) ne permettent pas l'instauration de solution viable car les ONG portent souvent de manière consciente ou non les demandes des pays du Nord mais ces dernières ne sont pas en adéquation avec les attentes des pays du Sud. Les questions environnementales ne peuvent être détachées des préoccupations sociales pour avoir une chance d'être réglées et lutter contre la déforestation dans ce cas précis.

Nous terminerons cette étude de cas sur les paroles de Chartier « L'Amazonie est le théâtre d'une expérimentation politique très riche où les ONG peuvent apparaître ; malgré leur contradiction et diversité, comme les acteurs d'un renouveau du politique indispensable à la résolution des problèmes environnementaux et sociaux contemporains. » (2005 : 117)

II- L'intérêt des sciences sociales dans le domaine environnemental et du développement

Les recherches en sciences sociales et notamment en anthropologie et sociologie dans le domaine du développement peuvent aujourd'hui proposer une autre vision qui, à la lecture de cette bibliographie, est pertinente et permettrait d'avancer dans le domaine de la lutte contre la déforestation. L'intérêt des recherches en Anthropologie dans le champ du développement revient à la démarche qui consiste à dégager les logiques de chaque acteur qui opère dans un contexte donné tout en restant objectif. La socio-anthropologie consiste dans « *l'étude empirique multidimensionnelle de groupes sociaux, dans une perspective*

diachronique et combinant l'analyse des pratiques et celles des représentations » (Olivier de Sardan, 1995, p10). De plus cette discipline base ses analyses sur des observations de terrain pour comprendre les logiques sociales, les rapports de pouvoirs et la réalité sociale en fonction des différentes normes et valeurs des acteurs en présence. Le fait que l'anthropologie se positionne dans un processus d'objectivité permet de déjouer des nombreux problèmes dont nous avons fait part au cours de ce mémoire. Nous prendrons l'exemple de la vision que les occidentaux ont projeté sur les peuples autochtones comme gardiens de la Nature alors qu'il est démontré par plusieurs disciplines que ce n'est pas le cas et que même le terme/la notion d'écologisme ne fait pas sens dans leur schème de pensée. Les personnes qui travaillent dans le développement (que ce soit les bailleurs comme les développeurs) pour mettre en place des projets avec les populations locales n'ont pas tout le temps une formation en sciences sociales et cela peut mener à des erreurs d'analyse mais aussi des actions inutiles n'ayant aucun impact sur la communauté. Une prise de recul est donc possible permettant même aux experts car ce sont eux qui pensent les théories des futures mesures et outils d'une gestion forestière. La plupart de ces experts sont issus du domaine de l'économie et de l'ingénierie, le problème étant qu'ils réalisent des analyses ayant une finalité économique sans une prise en compte de la globalité dans laquelle s'inscrit la déforestation dans ce précis. L'anthropologie du développement permet de déconstruire des biais dans les projets de développement comme le décrit J. P. Olivier de Sardan dans son ouvrage *Anthropologie et développement*. Il aborde le cas des dérives misérabilistes et populistes et qui se définissent par un rapport entre les intellectuels et le peuple, « *rapport selon lequel les intellectuels découvrent le peuple, s'apitoient sur son sort, et/ ou s'émerveillent de ses capacités, et entendent se mettre à son service et œuvrer pour son bien.* » (Olivier de Sardan, 1995, p19). Ces biais peuvent biaiser la posture du développeur et l'amener à adopter des stéréotypes, comme l'illusion de la communauté, l'image d'une paysannerie enserrée dans sa traditionnalité, passive ou encore fortement rebelle. Ces approches sont en partie le résultat d'un cadre binaire du néo-marxisme opposant Nord et Sud, pays développés et sous- développés et évoquant le pillage des premiers par les deuxièmes. Ces programmes de développement peuvent comme nous l'avons montré être le support de projections et d'interprétations du monde. L'anthropologie permettrait ici de passer outre ces visions, pour se rapprocher du terrain et

mieux appréhender la société amazonienne dans laquelle les acteurs en présence vont intervenir ou tout du moins agir.

Intéressons nous maintenant à la place que pourrait occuper l'anthropologie environnementale dans le contexte de la déforestation en zone tropicale. Pour Hardin l'étude de la gestion des forêts passe par la compréhension des rapports entre tous les acteurs en présence et qui sont à la fois nombreux et surtout montrant des visions totalement opposées. Ces acteurs sont les Etats, les travailleurs, le secteur privé, le tout dans un contexte à la fois local, national et international. Martin-Ferrari pense que les sciences sociales permettraient de prendre en compte le contexte dans lequel prend place le phénomène de déforestation et ainsi de corriger cette vision techniciste inhérente au développement durable et de la conservation. Il s'agit pour elle d'allier commerce et environnement dans une gestion raisonnée pour la planète mais aussi pour les populations locales.

III- Une remise en question du paradigme néolibéraliste

1) Questionnement autour de la prédominance du concept de croissance

Selon les rapports de l'ONU et de chercheurs dont le GIEC concernant les impacts écologiques des activités humaines, toutes les analyses mènent à la même conclusion, la crise écologique est engendrée par la croissance économique, on appelle cela l'anthropocène. Les pressions sur les milieux naturels (incendies sauvages, déforestation sauvage, prospection minière sauvage, baisse de la biodiversité) et sur certaines populations ne font que croître et il devient nécessaire d'agir et de trouver une solution maintenant. Latouche nous parle de la concurrence qui pousse les pays du Nord à manipuler la nature de façon massive tandis que les pays du Sud détruisent ou utilisent toutes leurs ressources pourtant non renouvelables. En plus de cette concurrence les pays du Sud sont encore endettés et se sentent obligés d'exploiter encore plus les ressources naturelles dont ils disposent.

L'ère dans laquelle nous sommes actuellement, l'anthropocène, inquiète beaucoup et à raison. L'été 2019 est le parfait exemple des conséquences issues de la consommation

massive que nous valorisons aujourd'hui. Entre les canicules entraînant des feux de forêts, la perte des récoltes agricoles à cause de la sécheresse et les inondations il apparaît comme urgent de remettre en question nos modes de consommation qui sont responsables du changement climatique et de l'accroissement des inégalités sociales. L'Homme est la plus grosse pression qui porte sur l'environnement car il est utilisé de manière marchande et utilitariste. Il n'y aura pas de sortie de crise sans un changement de paradigme et encore il s'agira alors de limiter les épisodes de catastrophes naturelles mais nous avons dépassé le stade de non-retour pour la planète.

Posons alors des alternatives à ce mode de consommation actuel. Il s'agira de l'anti/altermondialisme ; la décroissance mais aussi la sobriété et le locavorisme. Il faut aussi miser sur des échelles de gouvernance et actions locales en plus de globales car il existe une multiplicité de situations qui ne peuvent être abordées de manière commune. Il faut déjà interroger notre rapport à l'environnement puisque le considérer comme un capital est un pan du problème. Latouche soutient que « la valeur des ressources naturelles est inestimable en termes économiques. Si ces ressources sont une condition de la survie humaine, elles n'ont pas de prix au sens propre. Leur prix ne peut qu'être infini. Ce ne sont donc pas les ressources en tant que telles dont les économistes s'occupent mais, dans le meilleur des cas, de la valeur économique créée ou détruite dans le cours de leur exploitation » (ibid). Ce changement de paradigme a aussi pour but le respect de la diversité des cultures et l'égalité des droits et conditions de vies à travers le monde sans l'hégémonie occidentale. Ce sont les demandes de biens (viande ; vêtements ; énergie ; biocarburants et tant d'autres) qui favorise la dégradation de l'environnement et la déforestation, il n'y aurait pas d'offre sans demande ainsi c'est à chacun d'interroger sa consommation et de faire des choix en conscience, sans se mettre des œillères en se disant qu'acheter un cahier FSC ou de l'huile de palme certifiée est suffisant et déresponsabilise. C'est la notion de responsabilité qui est au cœur de ce questionnement sur la consommation.

2) Des mouvements qui se construisent en marge de la globalisation

1)A : l'Altermondialisme

L'altermondialisme est un mouvement (non homogène) qui vise à dénoncer les conséquences négatives de la mondialisation économique, que ce soit pour l'égalité des droits humains ; l'homogénéisation des cultures et la crise environnementale actuelle... Les altermondialistes véhiculent l'idée qu'il est cependant possible « d'imaginer, de développer ou plus fondamentalement de préserver des manières de penser et d'agir, des visions du monde distinctes des ontologies hégémoniques à l'échelle de la planète. » (Escobar : 139). Ce mouvement développe l'idée que la mondialisation a pour conséquence l'universalisation en profondeur de la modernité. Escobar parle d'antimondialisme et non pas d'altermondialisme puisqu'il en est arrivé à cette vision par le point de vue du « postdéveloppement », qui lui-même provenait d'une position « antidéveloppement » et donc l'antimondialisme s'imposait davantage pour le chercheur. Ce mouvement postdéveloppement, vient d'un ras le bol des développements proposés par les Etats et organisations internationales qui n'apportaient jamais de solution pérenne aux problèmes majeurs mondiaux mais aussi localisés. Le dernier échec en date étant pour eux le développement durable qui met au centre la croissance et donc n'est pas efficace.

Escobar pointe les limites de l'anti/alter-mondialisme qui « ne semble pas vraiment passer à l'étape suivante, qui serait de bâtir des significations et des pratiques anti-hégémoniques au-delà de ses orientations non hégémoniques. L'altermondialisme vise la non-hégémonie, tout en se maintenant encore à l'intérieur d'une vision du monde dominante et « élitiste » (eurocentrique) ; c'est pourquoi il se cantonne à l'espace des « alternatives de (l'intérieur) » et pas des « alternatives à », si cela peut avoir un sens, formulé ainsi » (2005 :142). Dans le contexte de la globalisation²⁸ un changement des systèmes de valeurs semble compliqué car c'est bien le principe de croissance économique et d'accumulation de capitaux qui prédomine. Ainsi l'idée de canaliser la consommation ne peut aboutir « qu'à la prédominance de situations de dissonance cognitive, mettant en porte-à-faux l'argument d'une nécessaire responsabilité individuelle et collective » (Latouche 2001 : 61). On peut aussi parler de « pluriversalité pour signifier la possibilité d'aller au-delà de tout projet

²⁸ En français, mondialisation et globalisation possèdent des significations distinctes. Cependant, alter-mondialisation et alter-globalisation renvoie à une même mouvance sociopolitique. En anglais, on ne distingue pas la globalisation (ou « globalization ») de la mondialisation

prétendument universel issu de l'expérience européenne, depuis « l'émancipation » et « les droits », jusqu'à « la modernité » elle-même. » (2005 : 144)

En s'opposant à la modernité, ainsi que la mondialisation et au développement en proposant des alternatives locales et diverses, l'anti/alter-mondialisme pose les bases d'une nouvelle vision du monde dans une perspective de sobriété des achats.

2)B : La décroissance

La solution prônée par Latouche est la décroissance. Selon lui, il ne sert à rien de proposer un nouveau type de développement puisque celui-ci ne peut être durable car il est alimenté par l'idée d'une croissance économique et cette croissance est la responsable de la crise environnementale actuelle mais aussi de l'expansion des inégalités. Le développement a souvent été présenté comme la meilleure solution en réponse aux problèmes des pays du Sud mais « n'est souvent qu'un autre visage de l'occidentalisation du monde ; qu'il soit « durable », « soutenable », ou « endogène », il s'inscrit toujours, de manière plus ou moins violente, dans la logique destructrice de l'accumulation capitaliste et signifie inégalité, destruction de l'environnement et des cultures » (Latouche, 2001) ». De plus il semble aujourd'hui impossible de croître indéfiniment dans un monde aux ressources limitées. La décroissance théorise le renoncement à la croissance économique et s'insère dans un projet écologiste en se concentrant sur le principe de sobriété dans la consommation, de critique des satisfactions matérialistes, de révision de la manière de penser le travail mais aussi entraînant une autre manière de voir le rapport aux marchandises et l'utilisation des produits en favorisant l'économie solidaire ; les circuits courts. Cette démarche permettrait de redonner du pouvoir aux producteurs locaux, de limiter les EGES dues aux transports de marchandises dans le monde et de responsabiliser chaque acteur.

3) le concept de « bien commun »

A l'occasion des conventions internationales adoptées pendant le Sommet de la Terre en 1992, aucun texte ne sera mis en place concernant l'intégration des forêts tropicales dans le droit international comme « patrimoine commun » car elles ne sont pas considérées comme *res nullius* (n'étant la propriété de personne) du fait qu'elles poussent sur le territoire d'un

Etat et qu'il a été admis pendant Rio que «les Etats ont le droit souverain et inaliénable d'utiliser, de gérer et d'exploiter leurs forêts conformément à leurs besoins »²⁹. En parallèle l'air et le vivant furent intégrés aux conventions internationales ce qui relance le débat sur la place des forêts tropicales dans un « héritage commun » mais elles restent pour l'instant des biens privés et partagés. Cependant les pays du Sud (qui possèdent des forêts sur leur territoire) ne voient pas d'un bon œil cette demande des pays du Nord car cela pourrait mener à un « libre accès » (Hardin in Smouts) qu'ils ne souhaitent pas dans la mesure où il y a déjà eu des pillages de savoirs locaux par le biais de la bioprospection notamment. Pour Jean-Paul Segihobe Bigira la notion de «patrimoine national aux portées planétaires » serait plus adaptée et moins dangereuse du point de vue des pays du Sud car elle n'enlève pas la possibilité de jouir de leurs ressources et richesses. Mais sous quels critères demande-t-on à ce que les forêts tropicales deviennent «bien commun » ? Ces dernières assurent le maintien de la biodiversité et l'atténuation des changements climatiques pour la planète et ainsi elles ont un impact global légitimant pour certains d'en faire un patrimoine commun. Notons que selon Prieur la forêt représente aussi de manière involontaire le modèle parfait de développement durable car sans action destructrice de l'Homme et en respectant le rythme de la biologie végétale, elle constitue un écosystème complet et tient un rôle majeur aux plans climatiques ; hydrologiques et pédologique car elle abrite une grande partie de la biodiversité mondiale.

L'Homme faisant partie de la Nature et ayant besoin de celle-ci ne pourrait-on pas proposer une prise en compte des impacts des êtres vivants dans le monde actuel dans le droit international ? En effet la protection de l'environnement n'est pas un choix dans la mesure où nous ne pouvons pas vivre sans lui ainsi il pourrait être vu comme un patrimoine commun devant être protégé et respecté. Que les forêts soient considérées comme un bien commun permettrait d'avoir plus de marge de manœuvre pour agir mais comme le rappelle Smouts il s'agit alors de réguler l'accès pour qu'il n'y ait pas de dérives engendrant encore plus de pressions sur les couverts forestiers.

4) Les campagnes de reboisement

²⁹ Conférence de Rio : article 1a et 2b

Les campagnes de reboisements réalisées par des entreprises et des ONG peuvent paraître comme la solution idéale pour lutter contre la déforestation. Le premier problème est que toutes les campagnes de reboisements ne se valent pas dans la mesure où la plantation de 1000 arbres d'une espèce exotique (pouvant être à croissance rapide) et la plantation de 1000 arbres d'essences locales et variées. Beaucoup de campagnes ressemblent davantage à la première solution par simplicité sans prendre en compte les conséquences de cette action. Planter des arbres de même espèce, à espacement régulier et de même âge (équienne) ne maintient pas la biodiversité et s'apparenterait à ce que nous avons déjà décrit comme « désert vert » et qui à terme entraîne une érosion des sols. Pour que ces projets ne soient pas une campagne inefficace voire néfaste pour l'environnement et les populations locales (ex : l'entreprise PUR Projet a mis un projet d'expérimentation REDD de plantation d'arbres dans la région de San Martin au Pérou sans concertation avec les populations locales et qui menacerait le droit foncier de celles-ci³⁰) il faut que ces projets soient multifonctionnels : c'est-à-dire renforcent le rôle écologique, social et économique des forêts. Il faudra aussi se méfier des campagnes de Greenwashing³¹ de certaines entreprises voulant verdir leur image.

³⁰ Les campagnes de reforestation : un nouveau washing ? Auguste Bergot in Socialter N°35

³¹ Le greenwashing (ou « écoblanchiment » pour sa traduction française la plus usitée) est une stratégie de communication et de marketing adoptée par des entreprises ou autres organisations. Elle consiste à mettre en avant des arguments écologiques pour se forger auprès du public une image écoresponsable, alors que la réalité des faits ne correspond pas, ou insuffisamment, à la teneur explicite ou implicite des messages diffusés. Définition accessible sur e-rse.net

Conclusion

En travaillant sur le sujet de la déforestation des forêts tropicales en Amazonie, en Indonésie et dans le bassin du Congo, j'ai pu constater que ce phénomène ne pouvait être analysé et considéré seul. En effet les causes de cette déforestation sont d'une grande diversité et s'inscrivent dans le domaine social, économique et politique à plusieurs niveaux (local ; national et international). Une analyse historique des différents pôles m'a permis de comprendre les politiques, outils et raisons qui ont influé sur l'état actuel des forêts et la considération qu'ont les populations autochtones. Roussel soutient que la déforestation concerne des situations fort diverses sur le plan politique et des réalités sociales ce qui rend les politiques internationales actuelles inefficaces puisqu'elles ne prennent pas en compte la multiplicité des réalités. Il faut cependant avouer que les gouvernements ne peuvent pas tout contrôler et la corruption dans les gouvernements et dans les polices ; armées est un fléau pour la protection de l'environnement car les intérêts personnels et économiques passent souvent avant le bien être commun ou même de la préservation d'un des éléments qui nous permet de vivre.

Les sciences sociales devraient avoir une place importante dans l'analyse et l'action contre la déforestation dans la mesure où elles redonnent la parole à chacun des acteurs dans un contexte global mais en restant objective, permettant ainsi de ne pas projeter ses propres perceptions sur un milieu, faussant alors l'analyse ou la légitimité d'un programme de développement comme cela a pu être le cas avec la présence de Greenpeace au Brésil. Il semble pour l'instant que les opérations de développement mises en place par les Etats ou les ONG n'aient pas réussi à promouvoir un développement humain et soutenable concernant la protection de l'environnement. La déforestation ne cesse d'augmenter comme en atteste les feux de forêts actuels dans la forêt amazonienne et le bassin du Congo. Il convient de noter que si même les gouvernements n'arrivent pas à lutter (quand c'est leur vrai objectif) contre la déforestation, les ONG ne disposent pas de moyens d'actions pour arrêter des acteurs corrompus.

Ainsi, même si les forêts tropicales restent encore actuellement de support de projections, elles ne sont pas des jardins d'Eden vierges et il convient d'en prendre conscience pour avoir

un bon raisonnement. Car le sort de ces espaces dépend de la vision que l'on s'en fait, du rapport que l'on en a. Il apparaît aussi que ces projections ont aussi eu un impact sur la vision que les occidentaux ont des populations locales. En les nommant gardiens de la Nature, ils les enferment dans un rôle, les empêchant d'avoir une parole libre. En effet quand on parle de forêts tropicales on ne peut pas ignorer la présence des populations autochtones et les problèmes qu'ils rencontrent, parfois en lien avec les causes de la déforestation.

Après les recherches effectuées pour ce travail, les causes principales de la déforestation résident dans le système actuel promouvant la croissance économique avec une vision utilitariste de l'environnement comme le montre l'utilisation systématique du terme ressources pour faire référence à la biodiversité. L'expansion agricole et l'agrobusiness sont aujourd'hui la plus grosse pression qui est faite sur l'environnement. Donner au domaine naturel une valeur économique lui enlève sa valeur intrinsèque et ainsi nous ne nous soucions plus de son état. Chercher des solutions dans l'économie est aussi une erreur car on ne peut protéger l'environnement et lutter contre la déforestation avec les mêmes outils qui causent ces problèmes.

Des rapports de pouvoirs sont bien évidemment en place entre les pays du Nord et ceux du Sud, et à présent, entre les pays du Sud. La gestion des ressources naturelles est prise dans des enjeux régionaux, nationaux et internationaux. Questionner les causes de la déforestation c'est aussi se plonger dans une dialectique globalisée et dans le paradigme du néolibéralisme.

Une remise en question de nos modes de consommation actuelle est vitale pour aller vers une gestion beaucoup plus raisonnée et locale pour à la fois enrayer le phénomène de déforestation mais aussi celui de changement climatique. Nous devons réduire drastiquement notre consommation générale, que ce soit avec nos vêtements, les appareils électroniques qui sont extrêmement polluants (l'industrie textile est le deuxième pôle le plus polluant au monde) et favorise le travail infantile et l'esclavage moderne. Mais il faut aussi valoriser la nourriture locale et végétale, si nous ne passons pas à une alimentation au moins végétarienne nous ne pourrions enrayer le changement climatique et stopper la déforestation.

Enfin il faut arrêter de dépolitiser l'écologie. Comment agir et lutter contre le changement climatique ou la déforestation dont les causes sont politiques sans admettre que l'écologie soit politisée ?

Nous concluons avec cette phrase de Bergeron, nous permettant peut être d'entrevoir une solution: « Quant au rapport avec la nature, la nouvelle spiritualité devra surmonter la distinction séculaire entre l'homme et la nature, distinction qui a eu l'erreur de libérer l'homme des terreurs et des peurs magiques mais qui est en train de provoquer la ruine de l'humanité et le désastre écologique. Le temps est venu de guérir les blessures de l'homme coupé de l'univers et de calmer les gémissements de la nature exploitée par l'homme ; et cela ne peut se réaliser que grâce à la grande réconciliation de l'humain et du cosmique » (bergeron 1999 in chanvallon p10).

Bibliographie

AGRAWAL A, 2002, *Classification des savoirs autochtones : la dimension politique*, Revue Internationale des Sciences sociales, Les savoirs autochtones, n°173, p. 325-336.

ALBERT Bruce, 1993, *L'Or cannibale et la chute du ciel Une critique chamanique de l'économie politique de la nature (Yanomami, Brésil)*, L'Homme, tome 33 n°126-128.

ALBERT Bruce; DE ROBERT Pascale; LAQUES Anne-Élisabeth; LE TOURNEAU François-Michel, 2008, *Territorialités amérindiennes et Terres indigènes en Amazonie brésilienne : continuité ou rupture ?*

ASSOGBA Yao, 2000, *Gouvernance, économie sociale et développement durable en Afrique* copublication CRISES et CRDC

BAHUCHET Serge; BETSCH Jean-Marie, 2012, « L'agriculture itinérante sur brûlis, une menace sur la forêt tropicale humide ? », *Revue d'ethnoécologie*, N°1

BARBOSA, L. 2003. *Sauvons la forêt tropicale: Les ong et les organisations de base dans la dialectique de l'Amazonie brésilienne*. Revue internationale des sciences sociales, 178(4), 645-654.

BARNAUD. C, ANTONA, M. & MARZIN, J. ,2011. *Vers une mise en débat des incertitudes associées à la notion de service écosystémique*. [VertigO] La revue électronique en sciences de l'environnement

BARTHELEMY Carole, 2005, *Les savoirs locaux : entre connaissances et reconnaissance* », VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement, Volume 6 Numéro 1 |

BISSONNETTE, J, 2008, *Développement et palmier à huile : les enjeux de la gestion des territoires coutumiers ibans du Sarawak, Malaysia*. [VertigO] La revue électronique en sciences de l'environnement

BONNIN Marie, 2012, *L'émergence des services environnementaux dans le droit international de l'environnement : une terminologie confuse* », VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement, Volume 12 numéro 3

BOULIANNE, M, 2005, *Présentation : vers une anthropologie de l'altermondialisation*. Anthropologie et Sociétés, 29 (3), 7–17

BRUNOIS, F, 2004, *La forêt peut-elle être plurielle? Définitions de la forêt des Kasua de Nouvelle-Guinée*. Anthropologie et Sociétés, 28 (1), 89–107.

BUCLET Benjamin. 2002, *Les expérimentations des ONGs en Amazonie : quel pouvoir pour quelle responsabilité ?* In: *Lusotopie*, n°9, Les organisations non gouvernementales en Lusophonie. Terrains et débats. pp. 263-282.

CHANVALLON. Stéphanie, 2009, *Anthropologie des relations de l'Homme à la Nature : la Nature vécue entre peur destructrice et communion intime*. Anthropologie sociale et ethnologie. Université Rennes 2; Université Européenne de Bretagne

CHARTIER, Denis, 2005 "ONG internationales environnementalistes et politiques forestières tropicales : L'exemple de Greenpeace en Amazonie." *Anthropologie et Sociétés*, volume 29, number 1, p. 103–120

CHLOUS-DUCHARME Frédérique, 2005, *Les savoirs - outils de distinction et de légitimation dans le cadre d'une gestion durable : le cas des pêcheurs à pied d'ormeaux* », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne]*, Volume 6 Numéro 1

CORBONNOIS, J., Laurent, F., Andreu-Boussut, V., Messner, F., Roberto, V., Medeiros Vieira, R. & Sogue, M, 2014. *L'intensification des pratiques agricoles et la mobilisation des ressources naturelles dans La Pampa du Sud du Brésil*. [VertigO] La revue électronique en sciences de l'environnement,

CORMIER-SALEM Marie-Christine et **ROUSSEL** Bernard, 2002, *Patrimoines et savoirs naturalistes locaux, développement durable*

DARTIGUEPEYROU Carine, 2013, « *Où en sommes-nous de notre conscience écologique ?* », *Vraiment durable* 2 (n° 4), p. 15-28.

DERY, S., 1996,. *Expansion agricole et déforestation : le modèle sud-est asiatique*. *Cahiers de géographie du Québec*, 40

DERY, S. 2003. *Environnement et développement : un débat à poursuivre /*

DE SARDAN, J. P.O, 1995, *Anthropologie et développement*, Paris, Karthala,

DE SARTRE Xavier Arnauld, **CASTRO** Monica, **HUBERT** Bernard, **KULL** Christian, 2014, *CHAPITRE 1 – Construire une approche des services écosystémiques*, EcoPolis.

DESCOLA Philippe, 2005, *Par-delà nature et culture*, Coll. Bibliothèque des Sciences humaines, Gallimard : 640 p.

DOYON, S. 2005. *Une révolution à sa mesure : diversité des pratiques environnementales communautaires à Cuba*. *Anthropologie et Sociétés*, 29 (1), 121–143.

DROULERS Martine, 1995, *L'Amazonie*, Coll. Petites Références, Nathan : 192p.

DROULERS Martine, 2009, *Le défi des biocarburants, l'exception brésilienne*. *L'Information géographique*, Armand Colin, 73 (1), pp.82-97.

DURAND Frédéric, **PIRARD** Romain, 2008, « *Quarante ans de politiques forestières en Indonésie, 1967-2007 : la tentation de la capture par les élites* », *Les Cahiers d'Outre-Mer*

DUTERME Bertrand, 2008, *Déforestation : à qui profite le désastre ?*, in CETRI

EHRENSTEIN Véra, 2013, « *Les professionnels de la préparation. Aider la République Démocratique du Congo à réduire sa déforestation : Programme redd+* », *Sociologies pratiques* (n° 27), p. 91-104.

ESCOBAR, A. & **BOULIANNE**, M, 2005, *Développer autrement, construire un autre monde ou sortir de la modernité? (Entretien)*. *Anthropologie et Sociétés*, 29 (3), 139–150.

FLEURY Marie-Françoise, 2000, *L'exploitation du bois et la déforestation : exemple du Brésil*. In: *L'information géographique*, volume 64, n°1, pp. 58-70.

GAUDILLIERE, J. & WASSERMAN, G., 2005, *L'écologie contre l'économie ? Dialogue sur le développement-durable, la décroissance sélective et la gestion écologique: Table ronde avec Bernard Guibert et Jean-Marie Harribey*. *Mouvements*, no 41(4), 24-35

GILLET Pauline, VERMEULEN Cédric , FEINTRENIE Laurène ,DESSARD Hélène & GARCIA Claude , 2015, *Quelles sont les causes de la déforestation dans le bassin du Congo ? Synthèse bibliographique et études de cas*

GRAY, Andrew, 1991, *Between the spice of life and the melting pot: biodiversity conservation and its impact on Indigenous Peoples*, IWGIA

HARDIN, R., 2005, *Présentation : à travers la forêt, vers une nouvelle anthropologie environnementale*. *Anthropologie et Sociétés*, 29 (1), 7–20.

HRABANSKI, M. & VALETTE, E. 2012, *Organisations environnementales et services écosystémiques : stratégies de diffusion du concept et opportunités politiques*. [VertigO] *La revue électronique en sciences de l'environnement*, 12 (3).

KARSENTY Alain, PIRARD Romain 2007 « *Changement climatique : faut-il récompenser la « déforestation évitée » ?* », *Natures Sciences Sociétés*/4 (Vol. 15), p. 357-369

LASSAGNE, Antoine, 2005, *"Exploitation forestière, développement durable et stratégies de pouvoir dans une forêt tropicale camerounaise."* *Anthropologie et Sociétés*, volume 29, number 1 p. 49–79.

LATOUCHE, S. ,2001a *Nature, écologie et économie. Une approche anti-utilitariste*. *Revue du MAUSS*, no 17(1), 57-70

LATOUCHE Serge, 2001b « *Le développement peut-il être durable ?* », *L'Ecologiste*, n°4 : 38-39.

LEPRETRE Ludovic, 1998, *Les Amérindiens wayana et la mise en place du projet de Parc national guyanais*. In: *Journal d'agriculture traditionnelle et de botanique appliquée*, 40^e année, bulletin n°1-2. *Conserver, gérer la biodiversité : quelle stratégie pour la Guyane ?* pp. 559-576

MARCHAND Guillaume, 2009, *La « connexion hamburger » appliquée à l'Amazonie brésilienne. Décryptage de l' « effet papillon » entre consumérisme carné et déboisement* », *Confins*

MARIS, V., 2006, *Le développement durable : enfant prodigue ou rejeton matriphage de la protection de la nature ?* *Les ateliers de l'éthique / The Ethics Forum*, 1 (2), 85–102.

MARIS, V. & REVERET, J. 2009. *Les limites de l'évaluation économique de la biodiversité*. *Les ateliers de l'éthique / The Ethics Forum*, 4 (1), 52–66.

MARTIN-FERRARI Dominique, 2012, « *Forêts tropicales du mythe à la résilience* », *Vraiment durable*, N° 2, février : 43-54.

MCNEELY A., 2003, *Conserving Forest Biodiversity in Times of Violent Conflict*, : 142-152

MEGEVAND Carole, 2013, *Dynamiques de déforestation dans le bassin du Congo, Réconcilier la croissance économique et la protection de la forêt*, Banque Mondiale

NELSON N. PEDROSO-JUNIOR, CRISTINA ADAMS AND RUI S. S.MURRIETA, 2009, *Current Trends in Human Ecology, slash-and-Burn Agriculture: A System in Transformation*

RABOURDIN Sabine, 2005, *Les sociétés traditionnelles au secours des sociétés modernes*, in Delachaux et niestlé

- RAMBO.T**, 1990, *Slash-and-burn farmers: villains or victims?*
- RAUFFLET** Emmanuel, 2003, *Les ambiguïtés de la gestion environnementale des entreprises », Gestion* 2003/2 (Vol. 28), p. 33-40.
- ROSSI** Georges.1998 *Etats, minorités montagnardes et déforestation en Asie du Sud-Est*. In: Cahiers d'outre-mer. N° 204 - 51e année, Déforestation en Asie du sud-est. pp. 385-406;
- ROSSI**, Georges, 2000, *L'ingérence écologique. Environnement et développement rural du Nord au Sud*. Paris, CNRS (Coll. « Espaces et milieux »). Cahiers de géographie du Québec,465–472
- ROUE**, M, 2003. *ong, peuples autochtones et savoirs locaux : enjeux de pouvoir dans le champ de la biodiversité*. *Revue internationale des sciences sociales*, 178(4), 597-600. doi:10.3917/riss.178.0597.
- ROUE**, M. 2003. *ong environnementalistes américaines et Indiens Cris: Une alliance contre nature pour sauvegarder la nature ?* *Revue internationale des sciences sociales*, 178(4), 679-687. doi:10.3917/riss.178.0679.
- ROUSSEL**, Bernard, 2005, « *Savoirs locaux et conservation de la biodiversité : renforcer la représentation des communautés* », *Mouvements*, vol. No 41, no. 4, pp. 82-88
- RUMPALA**, Y. 2009. *La décroissance soutenable face à la question du « comment ? »: Une remise en perspective par les processus de transition et leurs conditions de réalisation*. *Mouvements*, 59(3), 157-167.
- SERJE**, M. 2003. *Malocas et Barracones : cas tradition, biodiversité et participation en Amazonie colombienne*. *Revue internationale des sciences sociales*, 178(4), 623-633.
- SMOUTS** Marie-Claude, 2000; *Un monde sans bois ni lois. La déforestation des pays tropicaux*. In: *Critique internationale*, vol. 9. 2000. *Politiques de la biosphère*. pp. 131-146
- SMOUTS** Marie-Claude, 2001, *Forêts tropicales, jungle internationale. Les revers d'une écopolitique mondiale*, Presses de Science Po : 349p.
- STREETEN** Paul, 1992, *Des institutions pour un développement durable*. In: *Tiers-Monde*, tome 33, n°130, *Environnement et développement*. pp. 455-469
- THERY** Hervé, 1997, *Environnement et développement en Amazonie brésilienne*, *Belin*
- TOURRAND** Jean, 2002, *Cattle ranching in the Amazon rainforest*
- TSAYEM DEMAZE** Moïse, 2008a, *La déforestation en Amazonie brésilienne: une rupture apparente entre développement et environnement*, *Presse universitaires de Rennes*
- TSAYEM DEMAZE** Moïse, 2008b « *Quand le développement prime sur l'environnement : la déforestation en Amazonie brésilienne* », *Mondes en développement* (n°143), p. 97-116
- TSAYEM DEMAZE** Moïse, 2010« *Éviter ou réduire la déforestation pour atténuer le changement climatique : le pari de la REDD* », *Annales de géographie* (n°674), p. 338-358.
- TSAYEM DEMAZE** Moïse,NGOUFO Roger, TCHAWA Paul, 2015., « *Du savoir vers le savoir-faire : évolution de la conception de la REDD+ et contraintes à sa mise en oeuvre en Afrique centrale* », *Natures Sciences Sociétés/Supp. 3 (Supplément)*, p. 91-101.
- VAN NOORDWIJK** Meine, **S SUYANTO**, Suseno **BUDIDARSONO**, Niken **SAKUNTALADEWI**, James M. **ROSHETKO**, Hesti L. **TATA**, Gamma **GALUDRA** and Chip **FAY**, 2007, *Is Hutan*

Tanaman Rakyat a new paradigm in community based tree planting in Indonesia?, ICRAF Southeast Asia

VERDEAUX, F. & ROUSSELL, B. 2006. Y a-t-il un autochtone dans l'avion : Des ethnies locales à l'autochtonie globale en passant par la gestion durable de la biodiversité. *Autrepart*,

WALLER-HUNTER, J. 2002. *La gouvernance au service du développement durable dans le contexte de la mondialisation*. Reflets et perspectives de la vie économique, tome xli(1), 19-33.

Zadou D. A., Koné I., Mouroufié V.K., Adou Yao C.Y., Gléanou K.E., Kablan Y.A., Coulibaly D., and Ibo J.G. 2011. *Valeur de la Forêt des Marais Tanoé-Ehy (sud-est de la COTE D'IVOIRE) pour la conservation: dimension socio-anthropologique*. Tropical Conservation Science Vol. 4(4):373-385

Filmographie

BOOTE Werner, *L'illusion verte*, 2018, L'atelier distribution

DOZIER Marc & MARESCOT Luc, *frères des arbres*, 2016, Lato Senu Production / Arte

Sommaire

Introduction.....	6
I- Un choix d'objet	6
II- Méthodes de recherche bibliographique.....	7
III-Construction de l'objet de recherche	9
IV-Méthodologie	10
Partie1 : Un espace forestier, des représentations différentes.....	12
I- Des contextes historiques menant aux politiques forestières actuelles	12
1) L'Asie du sud-est : Indonésie.....	12
2) L'Amazonie	15
3) Le bassin du Congo.....	18
II- Des rapports à la Nature divergents	21
1) L'Histoire des rapports à la Nature	21
2) L'homme en dehors de la Nature	23
3) Des ontologies pour penser le monde.....	24
III- Du mythe du « bon sauvage » à l'indianisme	26
1) Une réalité biaisée : le mythe du « sauvage »	26
2) Un discours écologiste repris par les populations locales.....	28
3) La difficile question des droits des populations autochtones.....	31
IV- Une violence inhérente à la gestion environnementale.....	33
Partie 2 : Des forêts dans un contexte international et des ressources au service du développement	35
I- Un concept dominant : le Développement Durable	35
II- Des outils économiques et techniques	39
1) Les services écosystémiques	39
1) A : La notion d'incertitude dans les services écosystémiques	41
1) B : Les services environnementaux.....	42
2) La REDD (Reducing Emissions from Deforestation and forest Degradation).....	43
3) FSC (Forest Stewardship Council).....	47
4) RSPO (Roundtable on Sustainable Palm Oil)	48
III- L'agrobusiness au Brésil	52
Partie 3 :Comment penser l'avenir des questions environnementales: entre action de développement et changement de paradigme.....	55

I-	Les actions de développement.....	55
1)	Des ONG qui agissent dans le domaine forestier.....	55
2)	Le concept d'ingérence	56
3)	Greenpeace en Amazonie	57
II-	L'intérêt des sciences sociales dans le domaine environnemental et du développement	59
III-	Une remise en question du paradigme néolibéraliste.....	61
1)	Questionnement autour de la prédominance du concept de croissance.....	61
2)	Des mouvements qui se construisent en marge de la globalisation.....	62
1)A :	l'Altermondialisme.....	62
2)B :	La décroissance	64
3)	le concept de « bien commun ».....	64
4)	Les campagnes de reboisement.....	65
	Conclusion	67
	Bibliographie.....	70
	Table des matières.....	75
	Sommaire	75